

# GIBBIS

Gezondheidsinstellingen Brussel  
Bruxelles Institutions de Santé



## GIBBIS

Association sans but lucratif  
Numéro d'entreprise 554 785 857  
Avenue Herrmann-Debroux 40-42  
1160 Bruxelles  
T 02 669 41 00  
[gibbis@gibbis.be](mailto:gibbis@gibbis.be) – [www.gibbis.be](http://www.gibbis.be)

Éditeur responsable: Marjorie Gobert – GIBBIS  
Avenue Herrmann-Debroux 40-42 – 1160 Bruxelles  
Mai 2023

# 2022

## Rapport d'activités



Optimisé pour Acrobat Reader  
[Téléchargez-le gratuitement ici](#)

# Sommaire

---

## ☰ Qui est GIBBIS ?

---

☐ Les missions .....	06
☐ Les valeurs et objectifs stratégiques .....	07
☐ L'organisation .....	10
☐ GIBBIS, un acteur économique .....	19
☐ GIBBIS, un acteur de référence .....	22
☐ Les mandats .....	24
☐ 2022 en un coup d'œil .....	28

## ☰ Qu'a fait GIBBIS en 2022 ?

---

☐ GIBBIS accroît sa représentativité .....	31
☐ Soigner le patient au bon endroit, au bon moment .....	33
☐ 2022 : la pandémie s'éloigne, d'autres priorités arrivent .....	34
☐ Thématiques 2022 .....	40
☐ Les temps forts de la communication .....	41
☐ En route pour 2023 .....	47

## ☰ Annexes

---

☐ <b>Annexe I</b> Les membres .....	49
☐ <b>Annexe II</b> Conventions collectives de travail signées en 2022 en CP 330 .....	53
☐ <b>Annexe III</b> Mémos et notes Covid publiés par GIBBIS .....	55

# Penser le changement

Dans un monde qui ne cesse d'évoluer, « il vaut mieux penser le changement que changer le pansement » selon deux humoristes. Et c'est exactement ce que GIBBIS aura fait en 2022. Outre le service quotidien rendu à ses membres, GIBBIS a aussi pensé l'avenir. En s'ouvrant à de nouveaux membres, issus pour certains de la sphère publique et en adaptant son organisation, GIBBIS s'est renforcé structurellement, pour mieux faire entendre la voix des Bruxellois dans le domaine de la santé.

2022: le choc de la pandémie n'est pas encore totalement absorbé que GIBBIS prépare une importante évolution. La fédération s'apprête en effet à accueillir les hôpitaux publics bruxellois et l'hôpital Erasme en son sein, bientôt suivis par l'UZ Brussel. Toutes les équipes ont fourni un travail remarquable pour permettre ce rapprochement. Inimaginable à Bruxelles jusqu'il y a peu, la collaboration entre des membres issus des secteurs public et privé au sein d'une même fédération se passe de manière très fluide. Nous avons tous les mêmes préoccupations face aux défis en matière de soins de santé et nous arrivons rapidement à dégager des positions communes.

## Un nouveau tandem

Et si ce rapprochement a été orchestré par le duo Patricia Lanssiers (Directeur général jusqu'en novembre 2022) et Patrick Gérard, c'est désormais à un nouveau tandem de le faire fonctionner. En effet, tous deux ont choisi de céder le flambeau. Patricia Lanssiers, qui a décidé de rejoindre la Fondation contre le Cancer, est remplacée depuis janvier 2023 par Karel Van De Sompel. Et Patrick Gérard a cédé la

présidence de l'Organe d'administration à Guy Vanhengel en juillet 2022. Deux nouvelles personnalités choisies pour leur très fine connaissance des enjeux en matière de santé et leur capacité à construire des ponts, à promouvoir un dialogue constructif avec les autorités.

Aujourd'hui, GIBBIS est un interlocuteur incontournable en Région de Bruxelles-Capitale, puisque la fédération rassemble tous les hôpitaux bruxellois, ainsi que la plupart des institutions de santé mentale ou d'accueil des personnes âgées ou vulnérables en ASBL de la Région. Et pour répondre au mieux aux besoins de ses membres, la fédération continue à renforcer son équipe.

## 2023, encore une année chargée

Même si on peut espérer que le Covid va progressivement disparaître des priorités, les défis à relever en 2023 restent nombreux: l'inflation et la pénurie du personnel touchent de plein fouet toutes les institutions de soins et mettent sous pression leur organisation et leur financement. La réforme du paysage hospitalier est enclenchée et requiert une attention toute particulière de la fédération. Les différents chantiers (financement des hôpitaux, révision de la nomenclature, suppléments d'honoraires ...) sont particulièrement complexes et sensibles. Mais aussi importante soit-elle, GIBBIS ne se focalisera pas uniquement sur la question des hôpitaux. Le projet d'ordonnance bruxelloise ayant notamment pour effet de réduire le nombre de lits en maisons de repos et ses arrêtés d'exécution pourraient avoir un impact très important sur le secteur. Les besoins en santé mentale sont

aussi criants et les projets des autorités en la matière n'y répondent pas encore complètement. Enfin, l'exécution de l'accord non marchand bruxellois nécessitera de nombreux moments de concertation. 2023 sera donc une fois de plus une année chargée mais intéressante. Nous allons poursuivre nos efforts pour renforcer l'attractivité des métiers de soignant et soutenir toutes les institutions de soins de santé pour faire face à la crise énergétique et à l'inflation, qui mettent leur équilibre financier en péril. De manière plus globale, il importera de continuer à penser le changement pour assurer la pérennité de notre système de soins de santé.

Nous arriverons petit à petit en période pré-électorale. Ce sera le moment de rappeler au monde politique l'importance économique et sociétale du secteur de la santé. GIBBIS ne manquera pas de faire une série de propositions constructives pour que les patients potentiels que nous sommes tous, continuent à bénéficier de soins de qualité et accessibles à tous.

Merci à nos membres, pour la confiance qu'ils nous accordent et à toute l'équipe, pour le travail remarquable fourni au quotidien.

### Docteur Patrick Gérard

*Président de l'Organe d'administration  
jusqu'en juin 2022*



### Guy Vanhengel

*Président de l'Organe d'administration  
depuis juillet 2022*

Chers collègues et membres de GIBBIS,

Après plusieurs mois dans mon nouveau rôle, je ne peux qu'être reconnaissant de l'accueil chaleureux et de la confiance reçus de la part de l'équipe et des membres de GIBBIS. Je rejoins une équipe passionnée, au service de nos membres, où l'expertise et l'expérience vont de pair.

Avec la pandémie du coronavirus derrière nous, nous sommes à un point de bascule dans notre société où certains dogmes du passé sont à juste titre remis en question. Les transitions énergétiques et démographiques battent leur plein. Le réchauffement climatique pose des défis considérables et le cadre budgétaire auquel nous devons faire face se heurte à ses limites.

Il est de notre responsabilité de travailler avec les autorités compétentes pour redessiner le paysage des soins de santé afin de répondre à l'évolution de la demande de soins. Nous devons oser regarder vers l'avenir, au-delà d'une législature, pour nous assurer que nous pouvons continuer à fournir des soins de qualité à un prix abordable. Il nous appartient d'être «sainement» ambitieux.

La Région de Bruxelles-Capitale a des besoins spécifiques, mais aussi des atouts. C'est à GIBBIS, avec ses membres et les autorités responsables, de veiller à ce que chaque citoyen qui fait appel aux institutions de santé bruxelloises reçoive les soins de qualité dont il a besoin, aujourd'hui et à l'avenir.

Je me réjouis d'écrire cette histoire avec vous.

**Karel Van De Sompel**  
*Directeur général*





# Qui est GIBBIS ?

- Les missions ..... 06
- Les valeurs et objectifs stratégiques ..... 07
- L'organisation ..... 10
- L'équipe ..... 16
- GIBBIS, un acteur économique ..... 19
- GIBBIS, un acteur de référence ..... 22
- Les mandats ..... 24
- 2022 en un coup d'œil ..... 28

# Les missions

---



## FÉDÈRE

Fédérer des institutions de soins  
des secteurs public et privé associatif.



## REPRÉSENTE

Représenter ses membres auprès des autorités  
et organes de décision.  
Collaborer avec toutes les parties prenantes du secteur des soins.



## CONSEILLE

Conseiller et partager son expertise  
de manière personnalisée et confidentielle.



## INFORME

Informar ses membres et partenaires sur les enjeux  
liés aux soins de santé.  
Favoriser l'échange d'expérience.



## PROPOSE

Avoir un impact sur les soins de santé grâce à  
des propositions pertinentes.

# Les valeurs et objectifs stratégiques

En 2022, GIBBIS a accueilli 7 nouveaux membres – dont certains issus du secteur public - dans le Groupe Hôpitaux, 2 nouveaux membres côté maisons de repos et un membre supplémentaire dans le domaine de la santé mentale. L'ouverture à des membres issus de la sphère publique n'a pas changé les valeurs fondamentales de la fédération qui continue à agir pour préserver la qualité des soins, la liberté de choix du patient, l'accessibilité et l'égalité d'accès aux soins, la responsabilisation des différents acteurs dans les soins de santé, l'autonomie de gestion et d'affectation des ressources dans les institutions de soins et la liberté thérapeutique.

Les objectifs stratégiques que GIBBIS met en œuvre au quotidien sont détaillés ci-dessous.

## ☰ Impact sur les soins de santé

Si le choc de la pandémie s'atténue, GIBBIS a veillé à ce que des compensations financières Covid soient encore versées aux institutions de soins au cours du premier trimestre 2022.

Mais en 2022, le Covid a cédé le pas à deux autres grandes priorités: la question de l'attractivité du métier de soignant ainsi que l'impact de la crise énergétique et de l'inflation sur les institutions de soins.

Pour garantir des soins de qualité, il faut suffisamment de soignants formés au service des patients ou des résidents en maisons de repos. En 2022, des efforts ont été réalisés pour augmenter l'attractivité de la profession, notamment par le biais de revalorisations salariales (6% en moyenne) et l'implémentation du système IFIC, dans les institutions de santé mentale et les maisons de repos et de soins. Des conventions collectives de travail concrétisant l'accord social non marchand bruxellois ont été signées fin 2021 et sont progressivement mises en œuvre. Elles prévoient une série de modalités pour améliorer les conditions de travail dans le secteur non marchand.

Même si de nombreuses mesures ont été mises en œuvre, le problème est loin d'être solutionné et restera une priorité pour GIBBIS en 2023.

En ce qui concerne la crise énergétique, la fédération a demandé des moyens supplémentaires pour les institutions de soins de santé. 80 millions sont prévus dès le premier semestre 2023.

Par ailleurs, au-travers de ses mandats et de sa présence dans de très nombreux groupes de travail, GIBBIS a activement contribué à la réforme du paysage et du financement hospitalier, à la création de projets High Intensive Care à Bruxelles, ou encore à la réflexion sur les formes alternatives aux maisons de repos, pour ne citer que quelques exemples.

## ☰ Augmenter la qualité de service aux membres

2022 aura été marquée par un élargissement conséquent de la fédération. Toute l'équipe de GIBBIS s'est mobilisée pour organiser leur intégration et assurer des services de qualité à tous les membres.





GIBBIS a pris le temps d'aller à la rencontre des nouveaux membres à la fois pour se présenter mais aussi pour écouter et mieux comprendre leur réalité. Tous les experts de GIBBIS s'attachent en effet aussi à fournir un service personnalisé à chaque membre et à les soutenir individuellement.

De nouvelles initiatives, comme la création de pages sur le site internet avec les informations concernant le BMF année par année, ou le relais d'informations produites par l'ABSyM, la coordination des CCT, la veille politique, vers les membres de GIBBIS ont également vu le jour.

### De nouveaux sous-groupes à nos groupes statutaires

Les membres ayant un statut commun spécifique ont été invités dans de nouveaux groupes. Ainsi, les représentants des conventions de revalidation (soins psychiatriques et non psychiatriques) se rencontrent régulièrement pour échanger sur leurs défis communs.

Et le Groupe «Institutions pour personnes âgées et autres services de soins» a lancé un groupe de réflexion sur les formes alternatives aux maisons de repos.

### Maintenir et accroître sa représentativité

Une fédération plus grande et plus forte permet de garantir la pérennité des mandats actuels et de renforcer la présence de GIBBIS dans les organes décisionnels. L'arrivée des nouveaux membres (voir page 31) aura indéniablement contribué à cet objectif. Avec l'arrivée de ces nouveaux membres, GIBBIS représente au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale la totalité des hôpitaux\* (généraux, universitaires et psychiatriques), la quasi-totalité de l'offre psychiatrique (dont 95% des lits hospitaliers, MSP et IHP) et près de 1.400 lits en institutions pour les personnes âgées. Grâce à cette évolution, la fédération est un acteur incontournable dans le domaine des soins de santé dans la Région de Bruxelles-Capitale et au niveau fédéral.

GIBBIS a par ailleurs continué à communiquer de manière conjointe avec d'autres acteurs de soins de santé, afin d'augmenter l'impact de ses actions.

### Collaborer avec toutes les parties prenantes du secteur des soins de santé

GIBBIS s'est positionné comme interlocuteur des responsables politiques, des administrations au sens large et de toutes les autres parties prenantes externes, telles que les mutuelles, les représentants de la première ligne, les représentants syndicaux, ainsi que des autres fédérations du secteur des soins de santé. En 2022, cette collaboration a été particulièrement active dans le suivi de la gestion de la pandémie mais aussi sur des sujets plus structurels, comme la réforme du paysage et du financement hospitalier ou la mise en œuvre de l'accord social non marchand bruxellois.

\*À l'exception de 20 lits psychiatriques



## ≡ Agir de manière responsable

A l'instar de nombreuses institutions du secteur de la santé, GIBBIS entend respecter les principes de responsabilité sociétale des entreprises et s'engage donc à agir de manière responsable dans les domaines économique, social et environnemental.

Lancés en 2020 grâce à l'appui de la Fondation Roi Baudouin, les ateliers du «Mieux-être» se sont poursuivis en 2022 et ont été élargis à des possibilités de massages shiatsu gratuits pour le personnel soignant. Concrètement, ce sont pas moins de 320 séances de shiatsu sur chaise qui ont été assurées dans plusieurs institutions membres de GIBBIS.

Suite à la pandémie de Covid et au surcroît de travail qu'elle a occasionné, GIBBIS s'est montré particulièrement attentif à ses collaborateurs. L'analyse des risques psycho-sociaux effectuée en 2021 s'est traduite dans un plan d'action concret, avec notamment des mesures en matière d'éclairage, de chauffage ou un rappel de la procédure d'évacuation incendie ou celle relative à la médecine du travail pour les ouvriers ou la mise en place de possibilités de télétravail structurel par exemple. Le trajet d'évaluation annuel a été revu afin d'y intégrer notamment des aspects de bien-être au travail. L'équipe a également pu bénéficier d'activités de teambuilding et d'une formation sur la thématique de la gestion du changement. Plusieurs visites des institutions membres ont été organisées pour l'équipe de GIBBIS pour mieux connaître la réalité de terrain : une journée au vert dans l'hôpital pavillonnaire du CHU Brugmann ; une visite à deux hôpitaux spécialisés - l'HUDERF et le CTR - mais aussi le plateau logistique ou le quartier opératoire des Cliniques Universitaires Saint-Luc, les différents sites (hôpital, MSP, IHP) de Epsilon ou encore le site uclois de Parhélie.

Céline De Greef, Conseiller-expert juriste et relations sociales chez GIBBIS, a par ailleurs été nommée conseiller en prévention de la fédération.

Côté empreinte écologique, GIBBIS promeut la mobilité douce pour les déplacements professionnels.

## Soutenir des associations

GIBBIS a soutenu diverses associations, comme «*Make a wish*», qui permet la réalisation de rêves d'enfants malades ou «*Kick Cancer*», dédiée à la lutte contre les cancers pédiatriques.

La fédération a aussi fait un don de matériel IT à l'*Opération LinkUp*, qui donne une nouvelle vie à ce matériel et qui soutient ainsi des personnes exclues numériquement.



A l'occasion de la visite d'Epsilon, les membres de l'équipe ont pu déguster du pain produit sur place.

# L'organisation

GIBBIS est la fédération patronale pluraliste des secteurs public et privé associatif des institutions de soins résidentielles ou ambulatoires de la Région de Bruxelles-Capitale.

GIBBIS est une ASBL. Elle a pour but de représenter et de défendre les intérêts de ses membres auprès des autorités publiques et autres acteurs impliqués dans les secteurs de son objet social, principalement à Bruxelles et au fédéral, et de favoriser la collaboration et l'échange entre ses membres. Elle se veut être une force de propositions avec un impact significatif sur l'agenda politique dans les soins de santé. GIBBIS est indépendant de tout parti politique, de toute mutuelle et de toute association professionnelle. Comme indiqué dans ses statuts, GIBBIS remplit son rôle sociétal dans le respect des convictions philosophiques, politiques et confessionnelles de chacun de ses membres.

La fédération veille à stimuler au sein des institutions membres de l'ASBL la meilleure collaboration possible en vue d'optimiser la qualité des soins afin de répondre au mieux aux besoins des patients.

## ≡ L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Suite à l'arrivée des nouveaux membres, les nouveaux statuts de GIBBIS sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Selon ces statuts, le nombre maximum d'administrateurs est fixé à dix-sept. Les administrateurs doivent être issus des différentes catégories de membres. Les administrateurs sont nommés pour un terme de quatre années et sont rééligibles. Les nouveaux administrateurs ont été nommés le 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de mai/juin 2026 (les mandats prenant fin immédiatement après l'Assemblée générale). Le Président et le Vice-président sont choisis parmi deux catégories différentes d'administrateurs pour une période de deux ans renouvelable courant jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de mai/juin 2024.

### Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2022, les membres de l'Organe d'administration sont:

**Guy Vanhengel**, Président (Indépendant)

**Philippe El Haddad**,  
Vice-président (Chirec)

**Alban Antoine**  
(Centre Hospitalier Jean Titeca)

**Anne Champagne** (Arémis + Cité Sérine)

**Isabelle Coune** (Valisana)

**Eric Debersaques** (Epsilon)

**Alexandre Deschuymere**  
(Clinique Saint-Jean)

**Pierre Demanet**  
(ACIS - Résidence Malibran)

**Laurence Fetu** (Clinique Sans Souci)

**Peter Fontaine** (Cliniques de l'Europe)

**Caroline Franckx** (CHU Brugmann)

**Patrick Gérard** (Indépendant)

**Catherine Goldberg** (Hôpitaux Iris Sud)

**Jean-Michel Hougardy** (Hôpital Erasme)

**Philippe Leroy** (CHU Saint-Pierre)

**Renaud Mazy**  
(Cliniques universitaires Saint-Luc)

**Renaud Witmeur**  
(Institut Jules Bordet – Huderf)

**Katrijn Van Rossem** (Magnolia) a été administrateur jusqu'au 30/11/2022. Elle a été remplacée par **Anne Champagne**.

**Dirk Thielens** (Huderf) a été administrateur du 01/7/2022 jusqu'au 5/10/2022. Il a été remplacé par **Renaud Witmeur**.



## Guy Vanhengel, nouveau Président de l'Organe d'administration.

Patrick Gérard, Président de l'Organe d'administration a choisi de céder le flambeau en 2022. C'est Guy Vanhengel qui a été choisi pour en assurer la Présidence depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Parfait bilingue, profondément attaché à la Région de Bruxelles-Capitale, il a démarré sa carrière en tant qu'enseignant à la Ville de Bruxelles. Très vite, il intègre le monde politique au sein du PVV (qui deviendra l'Open VLD), d'abord comme porte-parole d'An-nemie Neyts (1982-1984), Secrétaire d'Etat à la Région bruxelloise, puis de Guy Verhofstadt qu'il suit du PVV (1984-1985) au gouvernement fédéral (1985- 1988). Il sera ensuite porte-parole de Patrick Dewael, Ministre de la Culture (1988-1989) et du PVV (1989 à 1995). En 1989, il entre au conseil communal d'Evere, où il siège toujours. Il est élu au Parlement bruxellois pour la première fois en 1995 et y a siégé de manière presque ininterrompue jusqu'à aujourd'hui. Depuis 2019, il est Premier Vice-président du Parlement bruxellois. En 2000, il devient le Ministre bruxellois des Finances et du Budget. En 2002-2003, il a combiné cette fonction avec celle de Ministre des Sports et des Affaires bruxelloises au sein du gouvernement flamand. En 2009, il rejoint le gouvernement fédéral et devient Vice-Premier ministre et Ministre du Budget. Il est le seul élu à avoir siégé dans ces 3 exécutifs. En 2011, il revient au gouvernement bruxellois, où il reste en poste jusqu'en 2019 et où il aura entre autres la santé dans ses compétences. En avril 2022, il a annoncé qu'il ne se représenterait plus aux élections de 2024, souhaitant céder la place à la nouvelle génération

## Le Comité de Nomination et de Rémunération (CNR)

Le rôle du Comité de Nomination et de Rémunération a été formalisé dans les nouveaux statuts de GIBBIS, publiés le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Ce comité a une compétence d'avis dans les domaines suivants : le recrutement du Directeur général et des administrateurs de la catégorie D, la politique générale de rémunération, la résiliation du contrat du Directeur général. L'Organe d'administration peut aussi lui confier d'autres missions.

Il est composé de maximum 6 administrateurs, choisis dans les différentes catégories d'administrateurs, ainsi que du Président et du Vice-président de la fédération. L'Organe d'administration désigne le Président du CNR, choisi parmi ses membres. Le mandat des membres du CNR est d'une durée de 2 ans, renouvelable.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les membres du CNR sont les suivants :

- **Renaud Mazy** (Président du CNR)
- **Philippe El Haddad**
- **Jean-Michel Hougardy**
- **Laurence Fetu**
- **Pierre Demanet**
- **Guy Vanhengel**

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES MEMBRES

Les institutions de soins ayant un siège d'activité ou d'exploitation dans l'une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale peuvent adhérer à l'association en tant que membre.

Les membres effectifs sont répartis dans les 3 catégories suivantes :

- Les hôpitaux généraux
- Les institutions et services de soins de santé mentale
- Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins.

Les membres adhérents sont des personnes physiques ou morales admises par l'Organe d'administration, qui s'engagent à participer à la réalisation du but social de l'association.

L'Assemblée générale est composée de tous les membres effectifs. Chaque ASBL membre choisit un représentant en son sein. Les modalités de l'exercice du droit de vote ainsi que le nombre de voix de chaque membre sont fixées par le règlement d'ordre intérieur. Les décisions à l'Assemblée générale sont prises sur la base d'un processus décisionnel à double palier. Tout d'abord, chaque catégorie de membres dégage en son sein une position commune sur la décision soumise à l'Assemblée générale. Ensuite, la délibération est portée à l'Assemblée générale plénière.

Vous trouverez la liste complète des membres dans [l'annexe 1 – les membres](#).

# Les groupes

## SANTÉ MENTALE

### 9 Hôpitaux

- Centre Hospitalier Jean Titeca
- Clinique Sans Souci
- Epsilon – AREA+
- Epsilon – Fond’Roy
- Epsilon – La Ramée
- Le Bivouac
- Parhémie
- Psycho-social centrum Sint-Alexius
- Valisana

### 5 Maisons de soins psychiatriques (MSP)

- CH Jean Titeca – MSP Quatre Saisons
- CH Jean Titeca – MSP Schweitzer
- Epsilon – MSP Trois Arbres
- MSP Thuis
- Valisana – MSP Sanatia

### 10 Initiatives d’habitation protégée (IHP)

- CASMMU
- De Lariks
- Entre Autres
- Epsilon
- Festina Lente
- Jan de Wachter
- Mandragora
- Messidor
- Nausicaa
- Primavera

### 1 Service de santé mentale

- Rivage-den Zaet

### 6 Conventions Iriscare

- La Lice
- Le Canevas
- L’Orée
- Lui et nous
- Parhémie
- Wolvendael

### 1 Centre de diagnostic et de traitement pour enfants

- Lerni

## HÔPITAUX GÉNÉRAUX

### 14 Hôpitaux

- CHIREC – Clinique Sainte-Anne / Saint-Rémi
- CHIREC – Delta
- CHU Brugmann
- CHU Saint Pierre
- Clinique Saint-Jean
- Cliniques de l’Europe
- Cliniques universitaires Saint-Luc
- Hôpital Erasme
- Hôpitaux Iris Sud
- HUDERF
- Institut Jules Bordet
- Silva medical
- Valisana
- UZ Brussel (membre adhérent)

## INSTITUTIONS POUR PERSONNES ÂGÉES ET AUTRES SERVICES DE SOINS

### 17 Institutions pour personnes âgées

- CSJ 3<sup>e</sup> millénaire
- CSJ Sainte-Monique
- Eureka
- Les Trois Pommiers
- L’Olivier
- Loreto
- Magnolia
- Maison Sainte-Monique
- Malibrans
- Nazareth
- Notre-Dame de Stockel
- Petites Sœurs des Pauvres
- Résidence de soins Scheutbos
- Résidence du Puy
- Résidence Magnolia
- Résidence Sainte-Anne
- Saint-Joseph

### 3 Conventions Iriscare

- Centre Belge d’Education Thérapeutique pour Infirmités Moteurs Cérébraux (CBIMC)
- Comprendre et parler
- Villa Indigo

### 1 Structure de soins palliatifs et hospitalisation à domicile

- Arémis

### 1 Structure d’hébergement thérapeutique

- Cité Sérine

Selon les statuts de l'ASBL les membres effectifs de GIBBIS se divisent en trois catégories spécifiques :

- A. Les hôpitaux généraux, subdivisés en trois sous-catégories :
  - ↳ Les hôpitaux généraux et spécialisés privés
  - ↳ Les hôpitaux généraux et spécialisés publics
  - ↳ Les hôpitaux universitaires
- B. Les institutions et services de soins de santé mentale, subdivisées en deux sous-catégories
  - ↳ Les institutions et services de soins de santé mentale bicommunautaires
  - ↳ Les institutions et services de soins de santé mentale autres que bicommunautaires
- C. Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins, subdivisées en deux sous-catégories
  - ↳ Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins bicommunautaires
  - ↳ Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins autres que bicommunautaires

L'Organe d'administration délègue collégalement aux membres de chacune de ces catégories les pleins pouvoirs de décision pour les activités de leur secteur. Pour ce faire, ceux-ci se réunissent au sein de groupes. Ces groupes sont présidés par un membre du groupe et sont gérés par des coordinateurs, membres de l'équipe de GIBBIS. Ces groupes décident notamment de la politique commune aux membres. Chaque groupe peut également formuler des avis à l'Organe d'administration.

## ≡ Groupe « Hôpitaux généraux »

### Présidente

**Caroline Franckx** (Brugmann)  
depuis novembre 2022

**Peter Fontaine** (Cliniques de l'Europe)  
jusqu'en novembre 2022

### Vice-présidente

**Donatienne Grégoire**  
(Cliniques universitaires Saint-Luc)

**Coordinatrice du Groupe**  
**« Hôpitaux généraux »**

**Mathilde Coëffe**

Le Groupe « Hôpitaux généraux » est principalement composé des directions générales, médicales ou nursing des hôpitaux membres. Il traite des dossiers transversaux, qui concernent aussi bien les hôpitaux généraux que les hôpitaux psychiatriques.

Pour en savoir plus sur les activités de ce groupe en 2022, [lisez l'article page 34](#).

## ≡ Groupe « Santé mentale »

### Président

**Alban Antoine** (CH Jean Titeca)  
depuis novembre 2022

**Dr Eric Debersaques** (Epsilon)  
jusqu'en novembre 2022

### Vice-président

**Dr Eric Debersaques** (Epsilon)  
depuis novembre 2022

**Florence Crochelet** (CASMMU)  
jusqu'en novembre 2022

### Coordinateur du Groupe « Santé mentale »

**Edward Van Rossen** depuis juillet 2022

**Christian Dejaer** jusqu'en juillet 2022

Le Groupe « Santé mentale » traite de tous les points spécifiques à la psychiatrie. Les points concernant les hôpitaux, non spécifiques à la psychiatrie, sont traités dans le Groupe « Hôpitaux généraux ».

Pour en savoir plus sur les activités de ce groupe en 2022, [lisez l'article page 37](#).

## ≡ Groupe « Institutions pour personnes âgées et autres services de soins »

### Président

**Pierre Demanet** (ACIS – Résidence Malibran) depuis novembre 2022

**Katrijn Van Rossem** (Magnolia)  
jusqu'en novembre 2022

### Vice-présidente

**Anne Champagne** (Cité Serine & Arémis)  
depuis novembre 2022

**Pierre Demanet** (ACIS – Résidence Malibran) jusqu'en novembre 2022

**Coordinateur du Groupe**  
**« Institutions pour personnes âgées et autres services de soins »**

**Christian Dejaer**

Le Groupe « Institutions pour personnes âgées et autres services de soins » comprend en son sein, outre les institutions pour personnes âgées, plusieurs membres actifs dans d'autres domaines que l'accueil ou l'hébergement de la personne âgée. Il s'agit d'un centre de soins palliatifs et d'hospitalisation à domicile ainsi que d'une structure d'hébergement thérapeutique.

Pour en savoir plus sur les activités de ce groupe en 2022, [lisez l'article page 38](#).

## ☰ LES COMMISSIONS INTERNES

A côté des groupes statutaires, il existe des commissions internes qui sont des instances de réflexion et d'avis. Ces commissions étant non statutaires, leur avis n'est pas impérativement requis mais demandé dans la mesure du possible. C'est l'équipe d'experts de GIBBIS qui fait le lien entre les commissions internes et les différents groupes.

### ☰ La CIDS

La Commission Interne de Droit Social (CIDS) est composée des directions Ressources humaines et des directions infirmières des hôpitaux généraux et psychiatriques et des directions de maisons de repos (MR), maisons de repos et de soins (MRS), des Initiatives d'habitation protégée (IHP), des centres de revalidation fonctionnelle et des autres institutions de soins. La CIDS s'est réunie 8 fois en 2022, avec à l'ordre du jour, des sujets liés au droit social, ainsi que le suivi en continu des dossiers d'actualité en Commission paritaire 330. En fonction des sujets et des besoins des membres, la CIDS se réunit avec l'ensemble de ses membres ou avec une partie d'entre eux selon le secteur d'activité concerné. Le staff a organisé cinq réunions qui ont rassemblé l'ensemble de la CIDS. Une séance spéciale a été organisée avec les membres issus du secteur public pour traiter de l'IFIC uniquement. Enfin, deux réunions réservées aux institutions régionalisées bruxelloises se sont tenues pour discuter des mesures à mettre en œuvre dans le cadre de l'accord non marchand bruxellois 2021-2024.

La CIDS a traité une série de dossiers prioritaires dont l'accord social fédéral de 2020 et le budget de 100 millions pour l'amélioration des conditions de travail, l'accord non marchand bruxellois 2021-2024, la mise en œuvre de l'IFIC et son suivi, l'attractivité du secteur et la mobilité. GIBBIS a également organisé deux séances d'information: l'une sur les actualités sociales et les jurisprudences présentée par le cabinet d'avocats Sotra et l'autre sur les formations et les aides à l'emploi spécifiques au secteur des soins de santé présentée par FeBI et Actiris.

### ☰ La CIFAH

La CIFAH traite des questions relatives au financement hospitalier (par exemple les modifications du BMF) et d'ordre administratif (par exemple la simplification administrative). Cette commission interne est composée des directions financières et administratives des hôpitaux généraux et psychiatriques membres et elle se réunit environ une fois par mois. La CIFAH se penche principalement sur les dossiers d'actualité traités au Conseil fédéral des établissements hospitaliers (CFEH) et sur une série de sujets prioritaires, comme le financement et la structuration de l'hospitalisation à domicile, la réforme du financement de l'hôpital de jour, le financement de la digitalisation des hôpitaux ou encore la réforme du financement hospitalier. En 2022, une attention toute particulière a été apportée au suivi de l'indexation des honoraires et du BMF ainsi qu'à l'augmentation du prix de l'énergie en raison de la spirale inflationniste importante que nous avons connue.

### FHPB, Wallcura, CBI

GIBBIS travaille en étroite collaboration avec les ASBL Wallcura et FHPB, qui regroupent respectivement les membres wallons et flamands de la Fédération des hôpitaux privés de Belgique (FHPB ASBL). Les membres de la CBI étant bruxellois, ils ont intégré GIBBIS, de même que les membres bruxellois de la FHPB. Tous les membres de la FHPB et de Wallcura ([voir annexe I – Liste des membres](#)) sont invités à participer aux réunions des groupes sectoriels et des commissions internes de GIBBIS dans les matières qui les intéressent, et notamment tout ce qui relève de la compétence du Fédéral. GIBBIS les représente en Commission paritaire 330.





## LA FÉDÉRATION EN CHIFFRES

# 68

Institutions membres

23

Hôpitaux



4

Autres formes innovantes de soins



17

Institutions pour personnes âgées



5

Maisons de soins psychiatriques



10

Initiatives d'habitation protégée

9

Conventions Iriscare



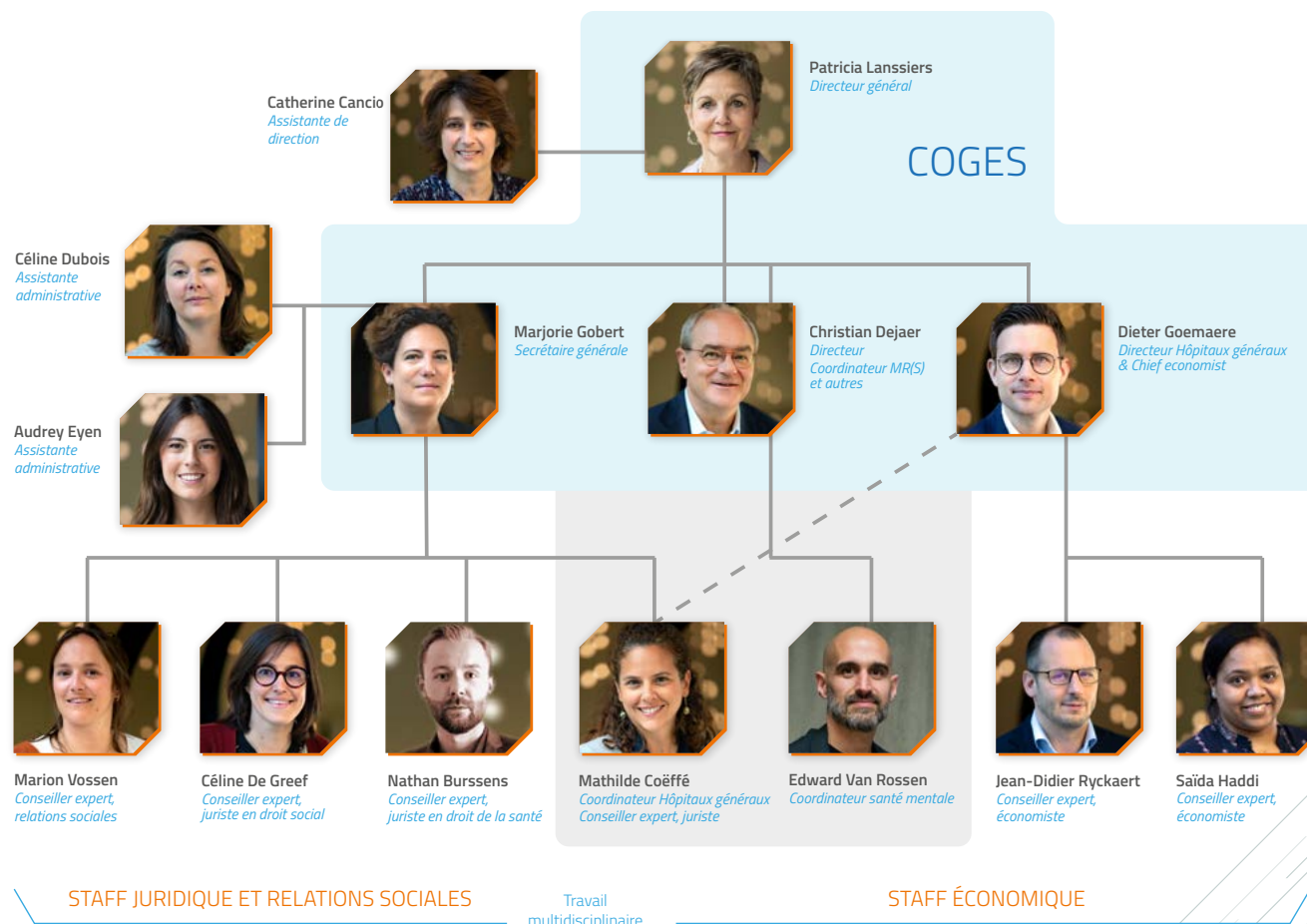
# L'équipe en 2022

Les thèmes et enjeux que GIBBIS est amené à traiter requièrent des compétences juridiques, financières et économiques qui nécessitent à la fois une expertise pointue et une approche transversale.

Afin de répondre au mieux aux besoins de ses membres, GIBBIS dispose d'un organe de gestion (le Comité de Gestion ou en abrégé le Coges) dirigé jusqu'en novembre 2022 par Patricia Lanssiers et dont font également partie Christian Dejaer, spécialisé dans les questions de santé mentale et maisons de repos, Marjorie Gobert entre autres chargée des questions juridiques, de la communication interne et externe, du secrétariat général des instances de GIBBIS et des ressources humaines et Dieter Goemaere, spécialiste des hôpitaux généraux et chief economist. Ce comité définit la stratégie et les priorités opérationnelles de la fédération.

## Un travail multidisciplinaire

Il s'appuie au quotidien sur trois coordinateurs (Mathilde Coëffe pour les hôpitaux généraux, Christian Dejaer pour les institutions pour personnes âgées et Edward Van Rossen pour la santé mentale) ainsi que sur une série d'experts dynamiques, bilingues, dans le domaine du droit (droit de la santé, droit social, relations sociales) et de l'économie et de la finance. Sans oublier un précieux staff administratif, qui vient en support de l'ensemble de l'équipe.





Pour exercer au mieux leurs missions, les collaborateurs prennent part à de nombreux séminaires ou conférences, comme participants ou comme orateurs tout comme ils organisent eux-mêmes des formations à l'attention des membres ou du secteur. Les biographies des membres de l'équipe peuvent être consultées sur notre site internet ([www.gibbis.be](http://www.gibbis.be)).

En 2022, l'équipe a connu plusieurs changements avec notamment le départ de Patricia Lanssiers (Directeur général) remplacée depuis janvier 2023 par Karel Van De Sompel (voir encadré).

L'équipe s'est renforcée avec l'arrivée de :

- **Céline De Greef**: diplômée en droit du travail et en droit de la sécurité sociale de l'ULB, elle a complété sa formation par un master en droit social à la VUB. Après plusieurs années au barreau de Bruxelles, elle a rejoint GIBBIS en avril 2022 en tant que conseiller-expert juriste et relations sociales. Elle traite toutes les questions liées au droit social ainsi que les négociations sociales au niveau bruxellois.
- **Edward Van Rossen**: titulaire d'une maîtrise en psychologie de l'Université de Louvain, il a passé plusieurs années dans le monde académique. Il a aussi été Vice-président de la Fédération Européenne des associations de psychologues. Il a rejoint GIBBIS en juillet 2022 en tant que coordinateur du Groupe « Santé mentale ».
- **Audrey Eyen**: dans le cadre d'un contrat d'intérim, Audrey est venue renforcer l'équipe support administratif et communication de juin à décembre 2022.

- **Nathan Burssens**: diplômé en droit de l'Université de Gand en 2015, il s'est spécialisé en droit de la santé et de la responsabilité médicale. Il a rejoint l'équipe de GIBBIS en décembre 2022, en tant que conseiller-expert juriste, et s'occupe principalement des matières liées au droit de la santé pour toutes les institutions (hôpitaux, santé mentale, maisons de repos et autres).

### ☰ Karel Van De Sompel succède à Patricia Lanssiers

Après plus de 3 années passée à la tête de la fédération, Patricia Lanssiers, Directeur général, a choisi de rejoindre la Fondation contre le Cancer. « Patricia a énormément apporté à la fédération » rappelle Patrick Gérard, Président de l'Organe d'administration jusqu'en juillet 2022. « Malgré la pandémie qui a grandement perturbé les activités de GIBBIS et surtout celles de ses membres, elle nous a aidé à garder le cap, à mettre en œuvre notre plan stratégique et à structurer toutes nos actions. Tout cela, avec beaucoup de bienveillance et d'empathie envers toute l'équipe et les membres de la fédération. Elle a toujours privilégié la volonté de construire des ponts, de faire des propositions constructives. Je tiens à la remercier très chaleureusement pour notre excellente collaboration et tout ce qu'elle a apporté à GIBBIS au cours de son mandat ».

Depuis le 2 janvier 2023, c'est Karel Van De Sompel qui a pris les rênes de la fédération. Karel a travaillé pendant près de 30 ans chez Pfizer, tant en Belgique qu'à l'international (Canada, Allemagne, Angleterre, France). Il y a exercé de nombreuses responsabilités avant de devenir Directeur général pour la Belgique et le Luxembourg ces dix dernières années. Il a également été Président du Conseil d'administration de [pharma.be](http://pharma.be) et membre du Conseil d'administration du Health Science & Technology Group (HST). Il a complété sa formation initiale par des formations en marketing et leadership, notamment à l'INSEAD.

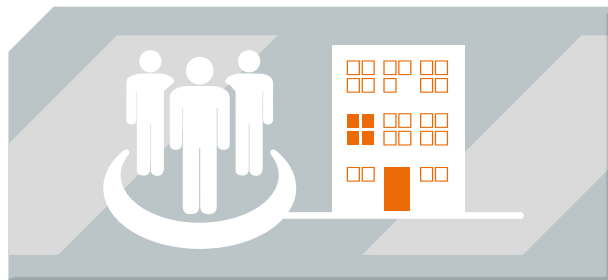


En 2022, l'équipe de GIBBIS a également pu compter sur le support externe de Frédéric Bonvoisin (expert en gestion hospitalière et plus spécialement en organisation des processus et en évaluation de la performance), Sophie De Muynck (consultante externe – SOlegal – en droit social et relations sociales) ainsi que Bérénice della Faille qui a effectué une mission à durée déterminée et à temps partiel, en tant que conseiller en relations sociales, puis en tant que consultante dans le support RH de GIBBIS.

Par ailleurs, afin de gérer les aspects de droit social public pour ses nouveaux membres hôpitaux publics, GIBBIS peut compter sur la collaboration avec Eric Mascart, Conseiller Ressources Humaines chez Iris faitière

Enfin, l'équipe de GIBBIS compte également 12 travailleurs engagés sur base d'une convention entre GIBBIS et ACTIRIS sous un statut d'agent contractuel subventionné (ACS). Il s'agit de 10 ouvriers exerçant à plein temps des tâches générales de maintenance en bâtiment auprès de diverses institutions membres de GIBBIS et de 2 employés chargés de l'accueil et la réception.

Un projet de transfert de ces travailleurs ACS au sein des institutions où ils travaillent a été mis à l'étude en 2022 afin de clarifier leurs relations et conditions de travail et se poursuivra en 2023.



### Plus de transversalité

Afin de favoriser les échanges et la multidisciplinarité, GIBBIS réunit tous ses collaborateurs experts chaque trimestre. Lors de ces réunions, ce sont des thématiques transversales qui sont abordées, comme par exemple la procédure d'élaboration du budget des soins de santé (en mars), les aspects légaux et financier de l'IFIC (en mai), le rôle et les responsabilités d'un administrateur d'ASBL (en octobre). D'autres thématiques comme l'énergie ou l'attractivité de la profession d'infirmier ont également été approfondies.

### De nouveaux bureaux

Le bail pour les bureaux de GIBBIS prend fin en mars 2023. En outre, l'équipe a fortement évolué. Pour faire face à ces différentes réalités, un projet de déménagement des bureaux a été mis à l'étude en 2022. La concrétisation se fera par un déménagement vers de nouveaux bureaux à quelques centaines de mètres, avec un aménagement flambant neuf, très agréable et appelant au travail d'équipe et à la réflexion.



# GIBBIS, un acteur économique

68

Institutions membres

80

Réparties sur plus de 80 sites à Bruxelles

19

Couvrant les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale

33.000<sup>+</sup>

Travailleurs



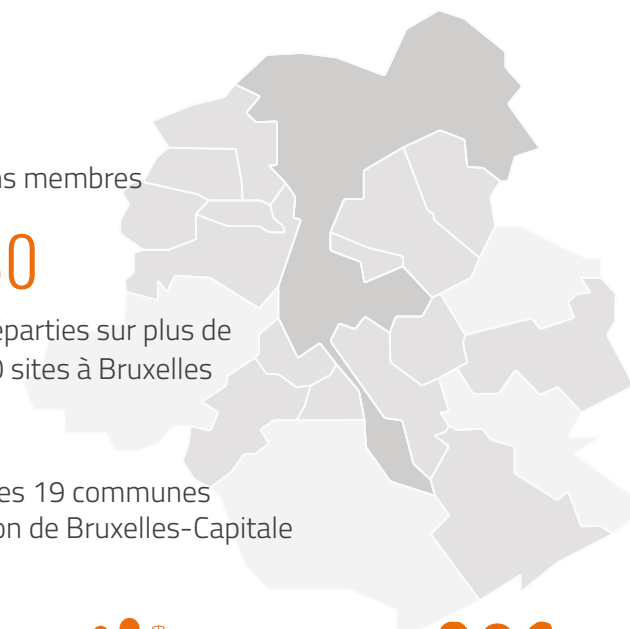
14

Collaborateurs



11.000<sup>+</sup>

Lits et places



## Les chiffres clés

### 8.300

LITS HOSPITALIERS GIBBIS

Près de **2.800 lits** universitaires  
 Près de **800 lits** psychiatriques  
 Près de **4.700 lits** aigus  
*Près de 8.400 lits hospitaliers à Bruxelles*  
*Près de 70.000 lits hospitaliers en Belgique*

### 1.400

LITS MAISONS DE REPOS GIBBIS (MR)

Près de **700 lits** MRPA  
 Plus de **700 lits** MRS  
*Près de 16.700 lits maisons de repos à Bruxelles*  
*Près de 148.000 lits maisons de repos en Belgique*

### 450

PLACES D'INITIATIVES  
 D'HABITATION  
 PROTÉGÉE GIBBIS (IHP)

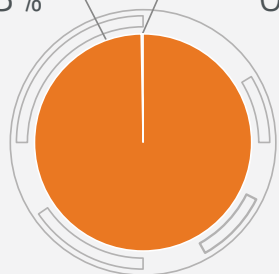
*Plus de 550 lits à Bruxelles*  
*Plus de 4.200 lits en Belgique*

### 300

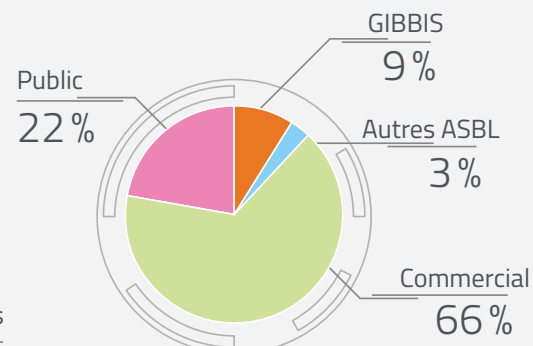
LITS MAISONS DE SOINS  
 PSYCHIATRIQUES GIBBIS (MSP)

*Toutes les MSP bruxelloises  
 sont membres de GIBBIS*  
*Près de 3.000 lits en Belgique.*

GIBBIS 99,8%  
 Autres 0,2%

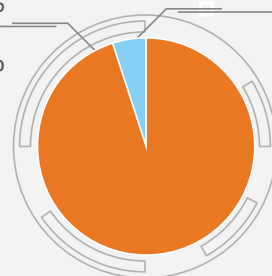


Répartition des  
 LITS HOSPITALIERS  
 dans la Région de Bruxelles-Capitale  
 par fédération



Répartition des  
 LITS MAISONS DE REPOS  
 dans la Région de Bruxelles-Capitale  
 par secteur

GIBBIS 95%  
 Autres affiliations 5%



Répartition des  
 LITS SANTÉ MENTALE (hôpitaux / MSP / IHP)  
 dans la Région de Bruxelles-Capitale par fédération

## CHIFFRE D'AFFAIRES DES MEMBRES DE GIBBIS\*

HÔPITAUX	3.603.837.000 €
MAISONS DE REPOS	64.932.000 €
MAISONS DE SOINS PSYCHIATRIQUES	13.614.000 €
INITIATIVES D'HABITATION PROTÉGÉE	8.010.000 €
CONVENTIONS IRISCARE	10.823.000 €
AUTRES CENTRES DE SOINS	3.215.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>3.704.431.000 €</b>

\*derniers chiffres disponibles (2021)

Plus de **4 millions** de consultations

Plus de **700.000** passages aux urgences

Près de **200.000** admissions

Près de **200.000** passages au quartier opératoire

Plus de **37.000** membres du personnel

Près de **20.000** accouchements

# GIBBIS, un acteur de référence

## ☰ A Bruxelles

GIBBIS se veut l'interlocuteur de référence du monde politique bruxellois et particulièrement des Cabinets ministériels bruxellois de la Santé et de l'Aide aux personnes, de la COCOM, de la COCOF, d'Iriscare, de la Vlaamse Gemeenschap ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de même qu'avec leurs administrations. De manière générale, GIBBIS a développé des contacts étroits avec les partenaires bruxellois comme par exemple les ASBL Abrumet, BRUXEO, PAQS, la Plateforme bruxelloise pour la santé mentale ou BRUSANO.

GIBBIS poursuit également ses contacts étroits avec IRIS faîtière qui a revu ses statuts et missions, suite à la modification de l'ordonnance chapitres XII bis, et dont l'objet principal est actuellement centré sur un contrôle de tutelle général, du monitoring budgétaire ainsi que la coordination des statuts des personnels des hôpitaux publics bruxellois.

### ☰ GIBBIS très actif au sein de BRUXEO

GIBBIS est membre de BRUXEO, la confédération représentative des entreprises à profit social bruxelloises. Christian Dejaer en est en outre l'administrateur délégué.

BRUXEO représente notamment GIBBIS dans les discussions sur la mise en œuvre de l'accord social non marchand bruxellois 2021-2024 (IFIC, mutualisation, mobilité, digitalisation, création d'une plateforme permanente de dialogue et de concertation du non-marchand, ...). GIBBIS participe activement aux réunions hebdomadaires de consultation et de concertation avec les autres fédérations membres.

BRUXEO a en outre relayé les préoccupations des membres de GIBBIS auprès des autorités quant à la hausse significative des prix de l'énergie, ce qui a permis de dégager un budget exceptionnel de 8,7 millions d'euros pour soutenir les entreprises en 2022. Les membres de GIBBIS ont également pu compter sur l'expertise des conseillers en énergie de BRUXEO pour leurs questions en matière d'économie d'énergie et d'investissements durables.

[www.bruxeo.be](http://www.bruxeo.be)

## ☰ Au niveau fédéral

GIBBIS suit avec attention les développements dans les autres Régions et est un interlocuteur de référence du monde politique au niveau fédéral, en particulier des cabinets ministériels de la santé et du travail ainsi que de leurs administrations. La fédération a notamment resserré ses liens avec le KCE (Centre d'expertise fédéral) et Unisoc. Des concertations régulières sont organisées entre les fédérations des secteurs public ou privé associatif des soins de santé des trois Régions : Zorgnet-Icuro en Flandre, GIBBIS à Bruxelles et UNESSA, santhea et Wallcura en Wallonie, mais aussi Femarbel ou Brulocalis.



## ☰ GIBBIS, membre et administrateur d'UNISOC

GIBBIS est membre et administrateur de l'Union des entreprises à profit social (UNISOC), l'organisation reconnue comme le représentant des entreprises à profit social belges au sein de la concertation sociale interprofessionnelle au niveau fédéral et qui siège au Conseil National du Travail ainsi qu'au Conseil Central de l'Économie. UNISOC informe mensuellement ses membres des discussions en cours au niveau de ces instances et les consulte. En 2022, les échanges portaient entre autres sur le deal pour l'emploi, les mesures concernant la pénurie de personnel dans le secteur des soins, la cotisation de responsabilisation à l'égard des employeurs pour les travailleurs entrant en invalidité.

Les membres de GIBBIS ont pu en outre compter sur l'UNISOC, qui a plaidé, pendant les négociations sur le budget fédéral 2023-2024, pour des mesures dans le cadre de la crise énergétique. Un budget de 1 milliard d'euros, dont 195 millions pour le secteur à profit social, a tout d'abord été dégagé afin de réduire les cotisations sociales patronales de 7,07% sur les premier et deuxième trimestres de l'année 2023. A noter que, à côté des employeurs du secteur privé, les hôpitaux publics ont été inclus dans le champ d'application de cette aide exceptionnelle. Des mesures en matière d'emploi en faveur des employeurs ont également été adoptées. Ainsi, les employeurs relevant des secteurs des soins de santé notamment, peuvent, dès janvier 2023, avoir recours aux contrats de travail flexi-jobs. De plus, les heures de travail d'étudiants autorisées ont été augmentées de 475 heures à 600 heures par an en 2023 et 2024. Sur le plan fiscal, la TVA sur le gaz et les réseaux à chaleur a été diminuée à 6% depuis août 2022 jusque fin 2023. Sans oublier que les droits d'accises sur le gaz naturel et l'électricité ont également été réduits de novembre 2022 jusque mars 2023.

[www.unisoc.be](http://www.unisoc.be)

## ☰ Au sens large

GIBBIS est considéré comme la plus grande fédération bruxelloise notamment parce qu'elle représente l'ensemble des hôpitaux bruxellois\* et que c'est la seule qui fédère autant de secteurs de soins: hôpitaux, institutions psychiatriques, maisons de repos, MRS, résidences-services, centres de soins de jour, MSP, initiatives d'habitation protégée, conventions de revalidation fonctionnelle Iriscare, un service de santé mentale, une association de prise en charge à domicile, un centre de diagnostic et de traitement pour enfants ainsi qu'une structure innovante d'hébergement thérapeutique.

GIBBIS s'est également ouvert à d'autres secteurs, comme le Centre Belge d'Education Thérapeutique pour Infirmités Motrices Cérébrales (C.B.I.M.C) ou la Villa Indigo (maison de répit).

\*À l'exception de 20 lits psychiatriques



# Les mandats (situation au 31.12.2022)

GIBBIS exerce de nombreux mandats dans des organismes, instances ou commissions liés au secteur des soins de santé. Il y représente ses membres et y défend tant l'intérêt général du secteur et de la fédération que, le cas échéant, les intérêts particuliers de ses membres. Ces instances se réunissent soit d'initiative, soit à la demande de leurs membres et ont souvent pour vocation d'émettre des avis auprès des autorités sur des thématiques liées à un secteur ou à une politique, aux institutions, aux patients ou encore aux travailleurs. GIBBIS y apporte son expertise ainsi que l'expérience de ses membres sur le terrain. En 2021, GIBBIS était présent au sein de plus de 40 organismes, instances ou commissions.

## ☰ AU NIVEAU FÉDÉRAL



### CABINET MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

Groupe tripartite (employeurs-syndicats-cabinet) : suivi accord social	Marion Vossen, Patricia Lanssiers, Marjorie Gobert, Dieter Goemaere
Concertation sociale informelle - secteurs publics fédéraux de la santé	Eric Mascart, Marion Vossen
Organe de concertation réforme du financement hospitalier	Dieter Goemaere, Patricia Lanssiers

### SPF SANTÉ PUBLIQUE

Conseil Fédéral des Etablissements Hospitaliers (CFEH)	Dieter Goemaere (Ef), Patricia Lanssiers (S). Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
↳ GT permanent dossiers individuels de financement	Dieter Goemaere, Saïda Haddi
↳ GT changement traitement dossiers individuels	Dieter Goemaere, Saïda Haddi
↳ GT quartier opératoire	Jean-Didier Ryckaert, Dieter Goemaere

↳ GT hôpital de jour	Dieter Goemaere
↳ GT modifications BMF	Dieter Goemaere, Jean-Didier Ryckaert
↳ GT S2 Stroke	Mathilde Coëffé
↳ GT PIT	Mathilde Coëffé
↳ GT instructions comptables	Dieter Goemaere, Saïda Haddi
↳ GT Finhosta	Saïda Haddi
↳ GT collecte de données Perone	Dieter Goemaere, Saïda Haddi
↳ GT Fonds Blouses blanches	Dieter Goemaere, Saïda Haddi
↳ GT accords sociaux (IF-IC)	Dieter Goemaere, Marion Vossen, Patricia Lanssiers
↳ GT BMUC	Jean-Didier Ryckaert, Dieter Goemaere
↳ GT cybersécurité	Jean-Didier Ryckaert, Dieter Goemaere
↳ GT compensations COVID	Jean-Didier Ryckaert
↳ GT simplification administrative	Dieter Goemaere, Saïda Haddi, Jean-Didier Ryckaert
↳ GT besoins prioritaires	Dieter Goemaere, Patricia Lanssiers
↳ GT modalités de révision 2020	Dieter Goemaere, Saïda Haddi
↳ GT BMF et réseaux	Dieter Goemaere
↳ GT déprogrammation RMN	Dieter Goemaere, Mathilde Coëffé, Patricia Lanssiers et un membre de GIBBIS



↳ GT programmation des lits	Dieter Goemaere, Mathilde Coëffé, Patricia Lanssiers
↳ GT statut sui generis des médecins spécialistes en formation	Mathilde Coëffé, Dieter Goemaere
↳ Comité d'accompagnement ICD10	Des membres de GIBBIS y sont représentés
↳ GT P4P	Dieter Goemaere. Des membres de GIBBIS y sont également représentés
↳ GT Énergie	Dieter Goemaere, Jean-Didier Ryckaert
↳ GT Maternité	Mathilde Coëffé
↳ GT Hôpitaux HUB & vaccins Covid-19	Jean-Didier Ryckaert
↳ GT Stocks stratégiques	Mathilde Coëffé
↳ GT permanent pour les projets pilotes maladie chronique soins intégrés	Marjorie Gobert
Commission Paritaire Nationale Médecins-Hôpitaux	Marjorie Gobert (Ef), Mathilde Coëffé (Ef). Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
↳ GT conseil médical hôpital	Mathilde Coëffé
↳ GT médecins spécialistes en formation	Mathilde Coëffé et plusieurs membres de GIBBIS
↳ GT Standstill Suppléments d'honoraires	Mathilde Coëffé et plusieurs membres de GIBBIS
Commission Paritaire Nationale Médecins-Hôpitaux – Bureau de conciliation	Un membre de GIBBIS
Commission fédérale "Droits du patient"	Dieter Goemaere (Ef), Mathilde Coëffé (S)

Organe de concertation 107 adultes	Christian Dejaer. Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
COMSMEA	Un membre de GIBBIS
Conseil national des secours médicaux d'urgence	Des membres de GIBBIS y sont représentés
Hospital & Transport Surge Capacity Committee (HTSC)	Dieter Goemaere, Patricia Lanssiers
<b>INAMI</b>	
Comité de l'assurance	Patricia Lanssiers (Ef), Dieter Goemaere (S)
Conseil général	Patricia Lanssiers (Ef)
Commission de conventions Hôpitaux généraux /OA	Jean-Didier Ryckaert
Commission de conventions Hôpitaux et services psychiatriques /OA	Edward Van Rossen, Christian Dejaer
Commission de conventions transversale pour les soins de santé mentale	Christian Dejaer (Ef), Edward Van Rossen (S)
Conseil Technique de l'Hospitalisation	Saïda Haddi (Ef) et 2 membres de GIBBIS
Commission Informatique	Membre de GIBBIS mandaté
Commission de profils (prestations effectuées au sein des établissements hosp.)	Deux mandats, en cours de remplacement
Comité de concertation eSanté	Mathilde Coëffé
GT Suppléments de la Médico-Mut	Patricia Lanssiers, Dieter Goemaere
GT ponctuels de la Médico-Mut (cancers rares)	Dieter Goemaere
Chambre de première instance des dossiers devant être traités en néerlandais	Dieter Goemaere

## SPF EMPLOI, TRAVAIL ET CONCERTATION SOCIALE

Commission Paritaire des établissements et des services de santé (330)	Marion Vossen (Ef), Marjorie Gobert (Ef), Céline De Greef (S), Eric Mascart (S)
Comité d'Entente des Employeurs	Marion Vossen, Marjorie Gobert, Céline De Greef, Eric Mascart

## FONDS SOCIAUX

Fonds Social Maribel public	Eric Mascart
Fonds Maribel social pour les établissements et services de santé (330)	Marion Vossen (Vice-présidente), Céline De Greef
↳ Chambre Maribel social pour les hôpitaux privés	Marion Vossen, Céline De Greef
↳ Chambre Maribel social pour les MR/MRS	Céline De Greef
↳ Chambre Maribel social pour les centres de réhabilitation	Céline De Greef, Marion Vossen
↳ Chambre Maribel social pour les IHP, Croix-Rouge, maisons médicales	Céline De Greef, Marion Vossen
↳ Chambre Maribel social Etablissements et services de santé résiduaux et bicommunautaires	Céline De Greef, Marion Vossen
Fonds Social pour les Hôpitaux Privés	Marion Vossen, Céline De Greef
Fonds Social pour les MRPA et MRS	Christian Dejaer
Fonds Social pour les établissements et services de santé	Christian Dejaer, Marion Vossen
Inter-Fonds	Marion Vossen, Céline De Greef
Institut de Classification des Fonctions (IF-IC)	
↳ Conseil d'administration	Marion Vossen (Invité)
↳ Assemblée générale	Marion Vossen

↳ Groupe de pilotage fédéral privé	Marion Vossen
↳ Groupe de pilotage fédéral public	Eric Mascart
↳ GT technique	Marion Vossen et un membre de GIBBIS
Fonds Intersectoriel des Soins de Santé (FINSS)	Marion Vossen, Céline De Greef
Association des Fonds Sociaux Fédéraux et Bicommunautaires (FE.BI) – Conseil d'administration et Assemblée générale	Marion Vossen, Céline De Greef
Fonds d'épargne 330 - Assemblée générale	Eric Mascart
Fonds de pension fédéral - Bureau, Conseil d'administration, Assemblée générale et Comité de Contrôle financier	Eric Mascart

## UNISOC

↳ Conseil d'administration	Marjorie Gobert
↳ Assemblée générale	Christian Dejaer, Marion Vossen, Céline De Greef
↳ GT Droit social	Marion Vossen, Céline De Greef, (Marjorie Gobert, Mathilde Coëffé)

## CABINET DU SECRETAIRE D'ETAT A LA DIGITALISATION

↳ GT Economie	Dieter Goemaere, Céline Dubois
---------------	--------------------------------

## KCE

↳ Conseil d'administration	Patricia Lanssiers (S)
----------------------------	------------------------

## INSTITUT DES JURISTES D'ENTREPRISE (IJE)

↳ Practice Group Health	Marjorie Gobert
-------------------------	-----------------

## ☰ AUX NIVEAUX RÉGIONAL ET COMMUNAUTAIRE – BRUXELLES



### COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE DE BRUXELLES-CAPITALE (COCOM)

Bureau de la Commission de la Santé	Dieter Goemaere (Président)
Commission de la Santé – Section Hôpitaux	Dieter Goemaere (Président et Ef), Marjorie Gobert (E), Mathilde Coëffé (S). Plusieurs membres de GIBBIS y sont également directement représentés.
Commission de la Santé – Section des Institutions et Services de Santé mentale	Christian Dejaer (Ef), Patricia Lanssiers (S), Dieter Goemaere (S). Plusieurs membres de GIBBIS y sont également directement représentés.
Commission permanente de concertation Transport médico-sanitaire	Membres de GIBBIS mandatés

### COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE BRUXELLES-CAPITALE (COCOF)

Section Hébergement	Christian Dejaer (Ef)
---------------------	-----------------------

### IRISCARE

Comité général de Gestion	Patricia Lanssiers (Ef), Christian Dejaer y siège pour BRUXEO
↳ GT Budget	Patricia Lanssiers, Christian Dejaer
Conseil de Gestion de la Santé et de l'Aide aux personnes	Marjorie Gobert (Ef), Christian Dejaer (S)
Commissions techniques : Commission Prévention et première ligne de soins, Commission Santé mentale, Commission Accueil et prise en charge des dépendances, Commission Personnes handicapées	La fédération y est représentée
Conseil des utilisateurs (centrale de marchés publics)	Mathilde Coëffé (Ef), Marjorie Gobert (S)

<b>PLATEFORME DE CONCERTATION POUR LA SANTÉ MENTALE BRUXELLES-CAPITALE</b>	Plusieurs membres de GIBBIS y sont directement représentés
--	--

### BRUSANO

↳ Assemblée générale	Marjorie Gobert
----------------------	-----------------

### BRUXEO

↳ Assemblée générale	Marjorie Gobert, Christian Dejaer, Patricia Lanssiers
↳ Conseil d'administration	Patricia Lanssiers, Christian Dejaer
↳ Bureau	Christian Dejaer
↳ GT Accord non-marchand	Céline De Greef
↳ GT Emploi	Céline De Greef

### BRUPARTNERS

↳ GT Affaires sociales et Santé	Christian Dejaer y représente BRUXEO
↳ GT Réformes institutionnelles	Christian Dejaer y représente BRUXEO

### PAQS

Mathilde Coëffé
-----------------

### PLATEFORME E-SANTÉ BRUSSELS

Marjorie Gobert, Mathilde Coëffé

### ASSOCIATION BRUXELLOISE POUR LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL (ABBET)

Assemblée générale et Conseil d'administration	Céline De Greef
--	-----------------

### ABRUMET - Advisory Board

Mathilde Coëffé

## ☰ AU NIVEAU DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Commission de planification de l'offre médicale en Communauté française	Patricia Lanssiers (Ef), Dieter Goemaere (S)
Conseil des Hôpitaux universitaires	Mathilde Coëffé (Ef), Saïda Haddi (S)
Conseil du Réseau Santé Louvain	Marjorie Gobert, Mathilde Coëffé

# 2022 en un coup d'œil

## JANVIER

**24.01** Premier comité de pilotage commun entre les hôpitaux publics bruxellois, Erasme et GIBBIS afin de préparer leur arrivée au sein de la fédération

## MAI

**06.05** Publication de la décision sur la TVA relative aux collaborations entre établissements de soins

**12.05** Signature du «standstill» sur les suppléments d'honoraires

≡ JANVIER

≡ FÉVRIER

≡ MARS

≡ AVRIL

≡ MAI

≡ JUIN

## FÉVRIER

**21.02** Première rencontre de l'année avec le Ministre Alain Maron

**28.02** GIBBIS, santhea, Unessa et Fermabel demandent aux autorités d'inclure les résidents en MR(S) dans les mesures de soutien prévues pour les particuliers en matière de coût de l'énergie.

## AVRIL

**26.04** Rencontre avec le Ministre Rudi Vervoort

## MARS

**10.03** GIBBIS transmet au Ministre F. Vandenbroucke ses propositions concernant la réforme du paysage hospitalier

**11.03** Accord dans le cadre des négociations sur le budget de 100 millions d'euros pour les mesures d'amélioration des conditions de travail dans le secteur des soins de santé

**30.03** Fin des compensations financières Covid

## JUIN

### 13.06

- Signature de CCT en exécution du budget des 100 millions de l'accord social fédéral  
- Signature de CCT en exécution de l'accord non marchand bruxellois 2021-2024

**21.06** Conférence de presse de GIBBIS pour annoncer l'arrivée de 6 nouveaux membres.

**28.06** Patricia Lanssiers et Dieter Goemaere partagent leur vision de la réforme des hôpitaux à la commission santé de la Chambre

**29.06** GIBBIS demande aux autorités bruxelloises de participer à la Task Force énergie pour faire entendre les besoins du secteur non marchand

## AOÛT

**14.08** Entrée en vigueur de l'ordonnance du 30 juin 2022 visant à promouvoir la diversité et à lutter contre la discrimination dans les institutions, centres et services relevant de la compétence de la COCOM

## OCTOBRE

**04.10** Lancement du Plan Social Santé Intégré (PSSI)

**05.10** GIBBIS interpelle le Ministre Maron sur la profession infirmière

**05.10** L'UZ Brussel devient membre adhérent de GIBBIS

**12.10** La Région de Bruxelles-capitale libère 26 millions € pour aider les ASBL à payer leurs factures d'énergie

**17.10** Le Conseil général approuve le budget 2023 qui prévoit une dotation exceptionnelle de 80 millions € pour aider les hôpitaux à couvrir leurs factures d'énergie

**17.10** Première mise en œuvre de l'IFIC dans les institutions régionalisées bruxelloises

**20.10** Séminaire du SPF Santé publique sur les 20 ans de la loi sur les droits du patient

## ≡ JUILLET

## ≡ AOÛT

## ≡ SEPTEMBRE

## ≡ OCTOBRE

## ≡ NOVEMBRE

## ≡ DÉCEMBRE

### JUILLET

**01.07** Entrée en vigueur des nouveaux statuts de GIBBIS suite à l'arrivée de 6 nouveaux membres

**05.07** GIBBIS transmet au Ministre Alain Maron ses réactions sur le projet de PSSI et demande à être associé à son élaboration

**12.07** Rencontre avec le Ministre Frank Vandenbroucke

**17.07** Signature de l'arrêté royal instaurant un nouveau complément de spécialisation pour les infirmiers porteurs d'un titre professionnel particulier (TPP) ou d'une qualification professionnelle particulière (QPP) dans les secteurs fédéraux des soins de santé publics et privés (SID et hôpitaux)

**29.07** Publication du Brudalex 2.0 (cadre légal pour la gestion des déchets)

### SEPTEMBRE

**01.09** Par rapport à septembre 2021, le prix de l'électricité est 3,5 fois plus élevé et celui du gaz est 6 fois plus élevé

**06.09** GIBBIS annonce le départ de Patricia Lanssiers, Directeur général

**28.09** UZ Brussel confirme sa volonté de devenir membre adhérent de GIBBIS

**29.09** Première réunion GT fédéral «avenir des soins»

### NOVEMBRE

**16.11** Etude Maha: GIBBIS appelle à soigner la santé financière des hôpitaux

**24.11** GIBBIS tire la sonnette d'alarme concernant le projet d'ordonnance menaçant l'avenir des maisons de repos

### DÉCEMBRE

**01.12** Le Conseil consultatif de la COCOM lance un appel aux autorités pour co-financer un plan ambitieux d'investissements en développement durable

**01.12** Publication au Moniteur belge de l'arrêté royal qualifiant les missions de soins suprarégionales et les missions de soins locorégionales des réseaux hospitaliers cliniques locorégionaux

**16.12** GIBBIS annonce l'arrivée de Karel Van De Sompel en tant que Directeur général

**20.12** GIBBIS en collaboration avec d'autres fédérations interpelle le Ministre Vandenbroucke au sujet de la cotisation de responsabilisation des employeurs concernant l'invalidité.



## Qu'a fait GIBBIS en 2022 ?

— GIBBIS accroît sa représentativité .....	31
— Soigner le patient au bon endroit, au bon moment .....	33
— 2022 : la pandémie s'éloigne, d'autres priorités arrivent .....	34
— Thématiques 2022 .....	40
— Les temps forts de la communication en 2022 .....	41
— En route pour 2023 .....	47

# GIBBIS accroît sa représentativité

En 2019, GIBBIS avait entamé un exercice stratégique avec son Conseil d'administration pour préparer l'adaptation de la fédération aux profondes mutations du secteur des soins de santé. De leur côté, les hôpitaux publics bruxellois, rassemblés au sein de la faïtière IRIS, et l'hôpital Erasme avaient également réfléchi à leur représentation. En 2022, ils sont devenus membres effectifs. L'UZ Brussel est devenu membre adhérent quelques semaines plus tard.

Après une année 2021 consacrée à réfléchir aux éventuelles modalités de collaboration, GIBBIS et les hôpitaux publics bruxellois ainsi que l'hôpital Erasme ont officiellement uni leurs forces en juillet 2022. Quelques semaines plus tard, l'UZ Brussel est également devenu membre adhérent de la fédération, tout en restant également affilié à Zorgnet-Icuro, puisque l'UZ Brussel relève de la Vlaamse Gemeenschap. Tous les hôpitaux bruxellois, habitués de longue date à travailler ensemble, sont désormais officiellement représentés par GIBBIS.

## Pourquoi s'unir ?

La situation à Bruxelles est particulièrement complexe, et requiert une représentation forte. Les enjeux sociodémographique et socioéconomique à Bruxelles diffèrent du reste du pays, avec notamment une plus grande précarité, des besoins en matière de santé entre autres mentale plus importants, mais aussi le fait par exemple que les hôpitaux

bruxellois accueillent plusieurs centaines de milliers de patients en provenance des autres régions du pays. Au niveau institutionnel, aussi, Bruxelles est dans une situation particulière. Actuellement, les compétences de financement, de programmation, d'agrément et les relations sociales pour les institutions de soins sont réparties entre le fédéral et les entités fédérées (communautés). A la Région de Bruxelles-Capitale, une multitude d'autorités sont compétentes pour différents aspects des soins de santé (le Collège réuni, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la COCOF, le fédéral, la Vlaamse Gemeenschap, ...). Le Gouvernement fédéral annonce une 7<sup>e</sup> réforme de l'Etat avec une répartition plus homogène des compétences dans le domaine des soins de santé afin de fournir des soins au plus près du patient (entités fédérées) sans affecter le financement solidaire. Bruxelles doit faire entendre sa spécificité dans le cadre des réformes à venir. Rassembler l'ensemble des institutions de soins bruxelloises au sein d'une seule fédération qui comprend et a pour cœur de métier l'intérêt de Bruxelles avait donc tout son sens.

## Une nouvelle gouvernance

Les nouveaux membres ont choisi d'intégrer la fédération, qui a adapté ses statuts et son mode de gouvernance pour assurer leur représentativité dans les organes de décision. Ainsi, le nombre d'administrateurs a été élargi et une nouvelle sous-catégorie (rassemblant les hôpitaux publics) a par exemple été créée. Le Comité de nomination et de rémunération (CNR) a été formalisé dans le ROI de l'ASBL.



Conférence de presse du 21.06 annonçant l'arrivée des nouveaux membres hospitaliers au sein de GIBBIS.

L'équipe s'est progressivement renforcée et continuera à l'être en 2023, pour garantir un service de qualité à tous les membres.

Si les nouveaux membres sont des hôpitaux, tous les membres partagent la vision d'un système de soins de santé intégré. La santé mentale, comme le secteur des maisons de repos sont bien entendu toujours bien représentés au sein de GIBBIS et leur représentativité au sein des organes de décision est garantie.

### Des ambitions communes

A l'occasion de l'arrivée de ses nouveaux membres, GIBBIS a réitéré les ambitions, partagées par tous.

La fédération entend plus que jamais être :

- une force de propositions avec un impact significatif sur l'agenda politique dans les soins de santé ;
- un partenaire et un interlocuteur incontournables du secteur, tant au fédéral qu'à Bruxelles. Avec l'arrivée des nouveaux membres, GIBBIS représente au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale la totalité des hôpitaux\* (généralistes, universitaires et psychiatriques), la quasi-totalité de l'offre psychiatrique (dont 95% des lits hospitaliers, MSP et IHP) et près de 1.400 lits en institutions pour les personnes âgées.
- une référence pour les responsables politiques et les autres parties prenantes du secteur ;
- une association non commerciale, non lucrative, libre et dynamique au service de tous ses membres, au profit de tous les citoyens soignés dans la Région.

\*À l'exception de 20 lits psychiatriques.

Tous les membres partagent les mêmes valeurs : la défense de la qualité des soins de santé, accessibles à tous, de l'autonomie de gestion et d'affectation des ressources des différents acteurs de soins, la liberté thérapeutique et la responsabilisation des différents acteurs de soins. Si GIBBIS se distingue des autres fédérations patronales du secteur par son ADN bruxellois et le service très personnalisé qu'elle rend à ses membres, la fédération entend bien continuer à collaborer avec les autres fédérations à l'avenir.

### Une intégration en douceur

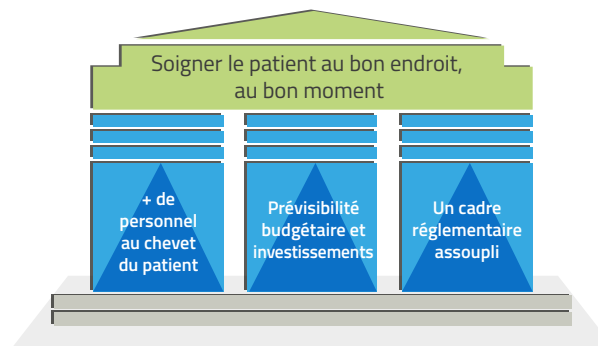
Toute une série d'initiatives ont été prises dès le mois de mai 2022 pour assurer une bonne intégration des nouveaux membres. Ces initiatives se sont accentuées à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Ils ont bien entendu été accueillis dans le Groupe « Hôpitaux généraux » et le Groupe « Santé mentale » ainsi que dans certains groupes de travail thématiques. Ils ont également été présentés au sein des commissions internes (CIFAH et CIDS) et des moments d'échanges ont été prévus entre juristes, responsables qualité ou encore DPO, qui ont rejoint le groupe de travail GDPR. Des réunions sur des sujets spécifiques comme l'IFIC ont aussi été programmées. Des échanges avec les nouveaux membres ont déjà eu lieu sur le BMF et l'équipe de GIBBIS s'est mobilisée pour aller à leur rencontre.

Dès le mois de juillet, le site web de la fédération a été adapté, et les nouveaux membres ont reçu les informations nécessaires pour pouvoir en exploiter toutes les potentialités (voir également l'article sur les temps forts de la communication).





# Soigner le patient au bon endroit, au bon moment



Depuis sa création, GIBBIS plaide pour que la santé soit considérée comme un investissement et non un coût. La crise sanitaire a confirmé la demande de la population pour un système de soins de santé performant, accessible, avec des professionnels de santé qualifiés plus nombreux, mieux valorisés et intégrant toutes les composantes du système de soins (maisons de repos, médecins généralistes, hôpitaux, etc.)

Avant même l'apparition de la pandémie, la demande de soins était en croissance régulière et l'excellente qualité des soins était mise sous pression par des mesures d'économie successives.

La volonté de GIBBIS est de contribuer à l'élaboration d'un système permettant au patient d'être soigné au bon endroit, au bon moment. Cette vision repose sur 3 piliers :

1. L'augmentation du nombre de professionnels au chevet du patient. L'enjeu est de disposer de plus de personnel qualifié au chevet du patient et de mieux attribuer ces effectifs pour dispenser des soins de qualité personnalisés et adaptés à la lourdeur croissante des pathologies.
2. Une prévisibilité budgétaire et des investissements. Un financement prévisible à moyen terme est une condition indispensable pour investir dans la qualité et l'innovation. GIBBIS plaide également pour une responsabilisation des acteurs au niveau financier pour garantir l'efficacité du système.
3. Un cadre réglementaire assoupli. L'objectif est ici de pouvoir affecter les ressources de la manière la plus efficace possible, en fonction d'objectifs qualitatifs et en tenant compte de la spécificité bruxelloise. Cette vision est traduite en actions par les groupes statutaires « Hôpitaux Généraux », « Santé mentale » et « Institutions pour personnes âgées et autres services de soins », dont le travail est détaillé en page 34.

# 2022 : la pandémie s'éloigne, d'autres priorités arrivent

Même si le virus n'a pas disparu, les urgences liées à la pandémie ont peu à peu cédé le pas à d'autres dossiers. Deux grandes priorités communes à tous les membres de GIBBIS ont émergé : d'un côté, la question de la pénurie de personnel, dans tous les types d'institutions de soins et dans les lieux d'accueil pour personnes âgées ; de l'autre l'impact de l'inflation et des coûts de

l'énergie, qui mettent en péril la santé financière de nombreuses institutions. Et en-dehors de ces priorités, GIBBIS a continué, au-travers notamment de tous les organes de concertation dans lesquels il siège, à contribuer à la défense d'un système de soins de santé qualitatif.

## ≡ Groupe « Hôpitaux Généraux »

En 2022, le groupe s'est réuni 6 fois. Plusieurs priorités ont été identifiées en 2022 : le suivi de l'impact de la pandémie, avec notamment les compensations financières obtenues pour le premier trimestre, la réforme du paysage et du financement hospitalier, l'attractivité de la profession de soignant, la surveillance de la qualité des soins ainsi que l'impact de la crise énergétique sur les finances des hôpitaux.

### **De multiples initiatives pour recruter du personnel soignant**

La pandémie n'a fait qu'accentuer un phénomène déjà présent en Belgique depuis de nombreuses années : le manque de personnel soignant, et ce, dans toutes les institutions de soins et les maisons de repos. Les raisons de la pénurie sont multifactorielles. Elle ne pourra donc pas être résolue par une mesure unique.

La question de la rémunération a été abordée à la fois par la mise en œuvre de l'IFIC dans les hôpitaux publics (déjà mise en œuvre dans les hôpitaux privés l'année passée) et des mesures complémentaires pour certaines catégories de soignants : 42 millions ont été débloqués pour valoriser le travail des infirmiers spécialisés. La prime de fin d'année a aussi été augmentée de 400 euros bruts. En moyenne, le salaire du personnel hospitalier a été augmenté de 6%, hors index.

Le parcours « choisis les soins » permet à des personnes souhaitant se reconverter dans le secteur de se former tout en étant rémunérées. Ce projet a bénéficié d'un supplément financier de la part du gouvernement fédéral en 2022. 478 personnes ont entamé ce programme de formation en septembre 2022.

Mais l'argent n'est pas la seule clé d'attractivité. Les conditions de travail jouent également un rôle crucial. Sept millions d'euros ont été dégagés pour renforcer les services de ressources humaines des hôpitaux. L'objectif est que

chaque institution développe des projets en fonction des besoins de son personnel, sur des thématiques du type : conciliation entre vie professionnelle et vie privée, l'orientation de carrière, la formation, les compétences acquises ailleurs, etc. Les résultats concrets de ces actions doivent être communiqués chaque année dans le cadre de la concertation sociale locale.

Chaque hôpital a également reçu en moyenne 420.000 euros (mesure unique), pour acheter des équipements destinés à faciliter le travail des soignants.

Les hôpitaux sont aussi vivement encouragés à offrir aux temps partiels la possibilité de travailler temps plein.

Le gouvernement a également légiféré pour encourager les pensionnés qui le souhaitent à reprendre des fonctions dans le secteur de la santé, à des conditions fiscalement avantageuses. Les étudiants peuvent également y travailler à des conditions plus favorables.

Mais l'addition de ces mesures n'a pas encore permis de retrouver un niveau suffisant de personnel qualifié. Cette pénurie engendre d'ailleurs des fermetures de lits, limitant ainsi l'accès aux soins pour les patients. De plus en plus de métiers sont en pénurie, comme les infirmiers, les technologues, les pharmaciens, les aides-soignants.

Le Ministre Frank Vandenbroucke a dès lors décidé de lancer un groupe de travail pour réfléchir à plus long terme sur l'attractivité de la profession de soignant. De nouvelles pistes pourraient être envisagées, comme une plus grande délégation dans les actes au sein d'une équipe – et une adaptation de la loi concernant l'art de guérir –, des formations en leadership pour les responsables d'équipe, ou faciliter l'équivalence de diplômes pour les professionnels étrangers.

Les premières réunions, auxquelles GIBBIS participe activement, ont démarré en septembre 2022. Trois axes de travail ont été sélectionnés: identifier les problèmes clés dans le secteur et les formuler de façon claire, évaluer les solutions du passé et proposer et analyser de nouvelles solutions et élaborer des pistes de mise en œuvre pour les solutions privilégiées. La première phase (identification des problèmes clés) sera terminée en janvier 2023 et la deuxième devrait démarrer dans la foulée. GIBBIS a développé avec ses membres un inventaire de mesures, qu'il a présenté au secteur lors des «rencontres infirmières». En 2023, GIBBIS en fera un plan d'action concret qui viendra alimenter la concertation avec les partenaires sociaux sur le sujet.

## Faire face à l'explosion des coûts de l'énergie

Autre priorité de GIBBIS en 2022: aider toutes les institutions de soins de santé à faire face à l'explosion de l'inflation, et plus particulièrement, des coûts énergétiques, qui mettent en péril leur santé financière, déjà fragilisée par le Covid.

La fédération a développé un plan en 3 axes:

- L'échange de bonnes pratiques entre ses membres, afin qu'elles soient mises en œuvre le plus largement possible. GIBBIS a organisé un partage d'expériences et a mis ses membres en relation avec BRUXEO, qui les a rencontrés à deux reprises: la première, pour expliquer les mesures du pack énergie et les possibles actions Quick Wins, la seconde, pour présenter le suivi de la consommation d'énergie et les primes Renolution.
- Le développement durable: il est clair que la situation actuelle risque de se prolonger, et qu'il est bien plus écologique d'investir dans des solutions à long terme pour économiser l'énergie, comme par exemple la rénovation du bâti, plutôt que de se contenter de mesures ad hoc, comme la limitation de la température. La fédération a fait une enquête auprès de ses membres pour évaluer les investissements nécessaires à court et moyen terme pour chacun d'entre eux et en a transmis ses conclusions aux autorités. L'administration de la COCOM et GIBBIS travaillent, avec l'aide de BRUXEO, à

l'élaboration d'un plan d'implémentation concret de ces investissements en vue de la demande d'un budget en 2023. Certaines institutions de soins ont décidé de ne pas attendre les subsidiations et d'investir sur fonds propres lorsque cela était possible.

- Une demande d'aide exceptionnelle à court terme: il est clair que les investissements demanderont du temps avant d'être réalisés et de porter leurs fruits. Dans l'intervalle, GIBBIS a plaidé pour une aide exceptionnelle. Pour l'ensemble des hôpitaux belges, le gouvernement a débloqué 80 millions d'euros pour 2023 et a prévu une réévaluation des besoins dès juin 2023. A Bruxelles, 8,7 millions ont été débloqués en urgence en 2022 afin de soulager les factures énergétiques des ASBL notamment et 26 millions ont été dégagés pour 2023 afin de compléter l'aide. Ces aides «one-shot» ne seront sans doute pas suffisantes et la fédération suivra de très près l'évolution des prix de l'énergie et des besoins de ses membres.



## La réforme du paysage hospitalier

Comme en 2021, GIBBIS s'est aussi impliqué activement dans toute une série d'autres dossiers, dont la réforme du paysage et du financement hospitalier. Le délicat dossier des suppléments d'honoraires a abouti à un «standstill» et diverses propositions ont été élaborées en termes de gouvernance. Au niveau de la réforme de la nomenclature, les études continuent, un appel à «hôpitaux pilotes» a été lancé par le comité de l'assurance pour chiffrer les frais de fonctionnement auprès d'un échantillon d'hôpitaux et de laboratoires. L'étude Maha a confirmé la fragilité structurelle des finances des hôpitaux et GIBBIS plaide pour une vision d'ensemble pour le financement des hôpitaux. La fédération souhaiterait aussi accélérer le mécanisme d'indexation des honoraires qui devrait pouvoir intervenir deux fois par an.

Autre point important: le rôle de l'hôpital de jour. Un groupe de travail, présidé par Dieter Goemaere, a permis d'enregistrer d'importantes avancées. Les actes possibles en hôpital de jour chirurgical seront plus que doublés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et sont mieux financés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

La question de la programmation notamment dans le domaine des maternités, des services de soins psychiatriques ou de la chirurgie complexe a fait l'objet d'avis et des mesures devraient être prises en 2023.

Côté réseaux, les hôpitaux ont mis en place des collaborations au sein de leur réseau, notamment pendant la pandémie et certains freins à la collaboration ont été levés, comme la question de la TVA.

Enfin GIBBIS a continué à s'intéresser au projet d'ordonnance en matière d'infrastructures, en concertation avec la COCOM. Un avis a été rendu, et la fédération espère que le nouveau système de financement des infrastructures entrera en vigueur dès 2024, et qu'un nouveau Plan de construction puisse être décidé avant la fin de la législature.

## Surveillance de la qualité des soins

La réforme des normes d'agrément initiée par le Cabinet Maron inclut un chapitre sur l'enregistrement d'indicateurs de qualité et la comparaison entre institutions dans un objectif d'amélioration continue de la qualité des soins. GIBBIS a notamment contribué à cette réforme à travers son mandat au Conseil consultatif santé de la COCOM qui a formulé un avis sur le projet d'arrêté. Si GIBBIS était positif sur l'insertion de dispositions prises pour l'amélioration de la qualité, il a été plus critique sur certaines normes considérées comme ajoutant une lourdeur réglementaire, de gouvernance ou administrative. GIBBIS a œuvré pour obtenir un texte qui limite les contraintes évoquées.

Par ailleurs, à travers ses mandats au CFEH, GIBBIS et des experts de ses membres ont contribué à l'avis du Conseil fédéral des établissements hospitaliers sur l'évolution du système pay for performance (P4P). GIBBIS estime qu'une extension de ce système de financement n'est possible que dans le cadre de la réforme plus globale du financement. Le financement global doit d'abord être suffisant pour financer tous les frais légitimes, dans le modèle organisationnel et de financement actuel.



## ≡ Groupe « Santé mentale »

Le Groupe « Santé mentale » s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2022 et a accueilli un nouveau membre, « Lui et Nous ».

Depuis juillet 2022, c'est Edward Van Rossen qui est le coordinateur du Groupe « Santé mentale ». Grâce à ce renforcement, GIBBIS a pu étendre son champ d'action, notamment en participant à ou créant de nouveaux groupes de travail (ex: groupe de travail réunissant les conventions de revalidation fonctionnelles et ambulatoires membres) ou en étant plus pro-actif sur les nombreux dossiers suivis par la fédération, comme la facturation des consultations par un résident de MSP chez un psychiatre, l'augmentation du budget pour les soins somatiques dans les hôpitaux et services psychiatriques, un nouveau budget pour les troubles du comportement alimentaire, les subsides pour les travaux pour de nouveaux lits en MSP, la mise en œuvre de l'IFIC, le Plan Santé Social Intégré, etc.

GIBBIS n'a pas hésité à interpeller les pouvoirs publics et a notamment rencontré des membres des cabinets des ministres. Par exemple, la fédération a rencontré des membres du cabinet du Ministre Frank Vandenbroucke pour évoquer l'intérêt des projets HIC ou préciser sa position concernant les mises en observation et les spécificités de la santé mentale à Bruxelles.

La fédération a également rencontré des membres du cabinet du Ministre Alain Maron à trois reprises en 2022 pour évoquer les projets HIC, l'augmentation du nombre de lits K et For-K ou encore les subsides pour les travaux pour de nouveaux lits en MSP.

### De nouvelles initiatives

L'une des priorités du Groupe a été d'obtenir des projets pilotes en High Intensive Care à Bruxelles. Les critères proposés dans le projet initial, pour ouvrir des HIC, c'est-à-dire avoir suffisamment d'équivalents temps plein dans les équipes mobiles, excluait de facto les institutions bruxelloises du champ d'action. Grâce à l'intervention de GIBBIS et aux moyens supplémentaires reçus du fédéral, cette situation a pu être rectifiée. Le principe reste de geler des lits hospitaliers psychiatriques, tout en conservant le personnel afin d'augmenter l'encadrement pour chaque patient. Et le fédéral accorde en outre un financement pour du personnel supplémentaire. Deux projets pilotes (au sein du CH Jean Titeca et d'Epsilon) ont ainsi pu démarrer à Bruxelles.

Un budget de 35 millions – dont 3 millions pour Bruxelles – a été dégagé en 2022 pour la pédopsychiatrie. Un tiers du budget servira à mieux financer les lits For-K, le solde étant réparti entre plusieurs autres chantiers: prolonger le financement de l'équipe de liaison au-delà de 2022, renforcer l'offre ambulatoire, apporter de l'expertise là où il en manque, par exemple la liaison entre l'hôpital et l'ambulatoire, soutenir l'innovation spécifiquement pour les troubles du comportement alimentaire ou le handicap mental ou encore améliorer les initiatives de qualité dans le cadre des réseaux.

De nombreux dossiers doivent encore évoluer dans les prochains mois. Une réforme de la loi de 1990 relative à la protection de la personne des malades mentaux est en discussion depuis de nombreuses années. Un groupe de travail mis sur pied par les autorités fédérales a remis une série de recommandations. Un avant-projet de loi devrait être préparé par le gouvernement, sans que l'on sache à l'heure actuelle si ce sera réalisé avant la fin de la législature.

### Besoins de moyens humains et financiers

Côté accord social non marchand bruxellois, certaines mesures comme l'implémentation de l'IFIC dans les institutions de soins ont été mises en œuvre, mais certaines mesures comprises dans cet accord doivent encore être mises en application en 2023.

Le secteur de la santé mentale connaît lui aussi un gros taux d'absentéisme et une grande difficulté à recruter du personnel qualifié. Le gouvernement fédéral a donné des moyens supplémentaires par exemple pour renforcer les équipes mobiles, mais pour plusieurs profils il reste très difficile de trouver suffisamment de candidats. Le groupe « Santé mentale » a donc été associé aux travaux de GIBBIS sur cette question de l'attractivité de la profession de soignant.

Par ailleurs, comme les autres institutions de soins, le secteur de la santé mentale a dû faire face à la crise de l'énergie. 8,7 millions (2022) et 26 millions (2023) ont été libérés pour aider notamment les ASBL à Bruxelles à payer leurs factures d'énergie, mais beaucoup d'investissements énergétiques restent indispensables et sont encore à financer. Ici aussi, le Groupe « Santé mentale » a été associé aux réflexions plus globales au sein de GIBBIS et a pris part aux réunions que la fédération a organisées avec BRUXEO afin d'échanger sur les bonnes pratiques dans le but de diminuer les factures énergétiques.

#### « Lui et nous »

Le Centre « Lui et nous » est un centre de jour pour enfants et adolescents de 2 à 18 ans, atteints de surdité et d'importants troubles du comportement et/ou de la personnalité (double, triple, quadruple diagnostic, forte évolution de la situation de l'enfant et situation familiale souvent compliquée). Il organise le traitement et la réadaptation fonctionnelle coordonnée des deux troubles. Il peut accueillir jusqu'à 12 enfants par jour.

[www.centreluietnous.be](http://www.centreluietnous.be)

## ≡ Groupe « Institutions pour personnes âgées et autres services de soins »

Le Groupe « Institutions pour personnes âgées et autres services de soins » s'est réuni 6 fois en 2022. Deux nouveaux membres ont manifesté leur souhait de rejoindre ce groupe: le Centre Comprendre et parler, centre de référence spécialisé dans le dépistage, le diagnostic, le suivi et l'accompagnement multidisciplinaire de patients sourds et malentendants, ainsi que Cité Serine, un concept innovant d'hébergement thérapeutique.

Dès le début de l'année, le groupe s'était fixé 4 priorités :

- Proposer des mesures à faire financer par le budget Iriscare norme de croissance 2023
- Continuer à réfléchir aux formes alternatives aux maisons de repos
- Suivre la mise en œuvre de l'accord non marchand bruxellois
- Participer activement au groupe de travail Iriscare sur le financement et les normes de personnel des maisons de repos

Le dossier « énergie » s'est aussi invité dans les travaux du groupe. Comme pour les hôpitaux ou les institutions de santé mentale, les maisons de repos ont bénéficié d'un premier support financier en 2022 pour faire face aux coûts de l'énergie et en attendent un deuxième en 2023. Le Groupe « Institutions pour personnes âgées et autres services de soins » a également participé activement aux réunions que GIBBIS a organisées en collaboration avec BRUXEO afin de pouvoir identifier les actions prioritaires à prendre dans l'objectif de diminuer les factures d'énergie.

### Norme de croissance 2023 et alternatives à la maison de repos

Côté norme de croissance 2023, une série de mesures ont été décidées par Iriscare, avec l'appui de GIBBIS, dont la reconversion de lits de maisons de repos en 150 lits de maison de repos et de soins, l'augmentation du forfait incontinence mais aussi le renforcement d'alternatives aux maisons de repos.

Ainsi outre un soutien au développement de résidences-services sociales par des CPAS, la CSD, ou les 3 Pommiers, Iriscare a lancé un appel à projet pour les personnes âgées ou handicapées: l'accent des projets pouvait être mis sur le bien-être psychologique, l'autonomie, l'adaptation du domicile, l'environnement social ou le logement alternatif. Des maisons de repos membres de GIBBIS ont répondu à l'appel à projet, doté d'un budget de 2 millions d'euros et deux d'entre elles, Nazareth et La Résidence Sainte-Anne, ont été sélectionnées.

A l'initiative des mutuelles chrétiennes, un projet de centres de convalescence dans la Région de Bruxelles-Capitale a également été évoqué avec le Ministre Maron. Si l'initiative paraît intéressante, pour les patients qui cherchent une solution de transition entre l'hôpital et le retour à domicile, celle-ci se heurte actuellement principalement à un manque de moyens financiers.

La fédération a par ailleurs participé à une visite proposée par la Fondation Roi Baudouin à la maison de repos Rosa Spier à Utrecht. Cette maison se veut être une communauté de vie et de travail pour les artistes, avec une offre de soins sur mesure. Elle offre de nombreuses activités artistiques aux résidents et promeut l'interaction avec les habitants et étudiants des alentours.

Autre initiative originale, que les membres du Groupe « Institutions pour personnes âgées » ont pu découvrir et qui favorise le maintien des personnes âgées à domicile: l'ASBL « het buurtpensioen » rebaptisée depuis peu « Accolage ». Il s'agit d'une organisation bruxelloise qui met en relation les voisins pour toute une série de petits services: un appel téléphonique, faire des courses pour une personne âgée, sortir le chien, sont autant de petits gestes renforçant les liens entre voisins.

### Du personnel correctement financé

Concernant l'accord social non marchand bruxellois, 2022 aura été l'année de la mise en œuvre de l'IFIC ainsi que des premières mesures pour améliorer les conditions de travail prévues dans les 4 Conventions Collectives de Travail. GIBBIS sera attentif à ce que les mesures prévues pour 2023, comme par exemple l'attribution d'un libre parcours sur le réseau STIB pour tout le personnel et la mutualisation de services, le soient effectivement dès que possible.

GIBBIS a activement participé au groupe de travail Iriscare sur la révision des normes d'agrément des maisons de repos. GIBBIS plaide pour une augmentation des normes d'encadrement et un financement adéquat de cette mesure. L'augmentation du personnel permettrait entre autres de stimuler les activités au sein des maisons de repos pour en faire de véritables lieux de vie, et pas uniquement de soins.

La fédération demande également des subsides pour les travaux découlant de nouvelles normes, comme les normes de sécurité incendie, voire des dérogations dans certains cas. Un groupe de travail a eu pour mission de faire des propositions en matière de révision du prix de base demandé au résident.

## Mesures de mutualisation

Le Protocole d'accord du 24 décembre 2021 pour le secteur non marchand bruxellois prévoit un budget progressif en vue de mettre en place des mesures de mutualisation et de support.

Afin de pallier aux difficultés liées à l'organisation de formations (qui sont obligatoires en vertu des normes applicables aux maisons de repos) et de permettre le développement des compétences des travailleurs actifs dans les soins de santé, les membres de GIBBIS souhaitent mutualiser l'offre de formation pour leurs travailleurs. Leur objectif est de pouvoir regrouper les travailleurs de différentes maisons de repos aux mêmes formations, à organiser à différents endroits de Bruxelles, afin de réduire les déplacements des travailleurs. Lorsque les thématiques sont transversales, l'offre pourra être ouverte aux autres institutions de soins bruxelloises. GIBBIS a introduit un projet en ce sens.

## Et aussi...

Outre ces principales priorités, d'autres dossiers ont été suivis par GIBBIS. La fédération se montre particulièrement attentive au PSSI, qui prévoit de subdiviser la région en plusieurs « territoires » au sein desquels une offre complète et intégrée social/santé de 1<sup>ère</sup> ligne serait disponible. GIBBIS a demandé à pouvoir participer au groupe de travail « territoires » pour partager sa vision et sa connaissance des réalités de terrain.

La fédération a aussi interpellé le Ministre Maron sur le projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 24.04.2008 relative aux établissements d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées, voté fin 2022, sans véritable concertation avec les fédérations. GIBBIS sera particulièrement attentif aux arrêtés d'exécution, qui seront pris dans le courant 2023. Si l'étude de programmation BDO a conclu qu'il était possible de diminuer le nombre de lits en maisons de repos et de soins à Bruxelles, éventuellement au profit d'alternatives, la fédération s'inquiète du mode de calcul choisi dans l'ordonnance pour ces fermetures. La proposition actuelle pourrait mettre en péril l'avenir de certaines maisons de repos. En effet, la base de calcul prend pour référence les taux d'occupation entre juillet 2022 et juillet 2023, alors que de nombreuses institutions souffrent encore des conséquences de la pandémie et de taux d'occupation anormalement bas. GIBBIS plaide notamment pour des moyens supplémentaires pour les maisons de repos existantes afin de limiter la hausse des tarifs à charge des résidents. Car les maisons de repos accueillent de plus en plus de résidents lourds. La norme d'encadrement en personnel est insuffisante et le coût de ce personnel n'est pas toujours correctement financé.

Enfin, notons qu'en avril 2023, l'ensemble des maisons de repos devra passer à la facturation mensuelle électronique. Un défi et une précipitation que GIBBIS a dénoncés, car pour la plupart des maisons de repos, cela signifie l'acquisition de nouveaux logiciels dont la liste a été seulement communiquée fin 2022, et un travail important de transfert de données dans un laps de temps insuffisant.

## Cité Sérine, un concept innovant

Le Groupe « Institutions pour personnes âgées et autres services de soins » a accueilli comme membre l'ASBL Cité Sérine, un concept innovant d'hébergement thérapeutique extrahospitalier qui existe depuis 2000.

L'ASBL prend en charge des patients de tout âge, atteints de pathologies lourdes et/ou évolutives, notamment dans un contexte palliatif. La philosophie: offrir un accompagnement interdisciplinaire, accessible à tous et axé sur la qualité de vie.

[www.serine-asbl.org](http://www.serine-asbl.org)

## Comprendre et parler, un centre de référence

Le Centre Comprendre et Parler est une ASBL fondée en 1965 par le Docteur Olivier Périer et des parents d'enfants sourds ou malentendants soucieux d'offrir à leurs enfants une éducation de haut niveau. Ce centre de référence est spécialisé dans le dépistage, le diagnostic, le suivi et l'accompagnement multidisciplinaire principalement d'enfants (depuis la naissance) et d'adolescents sourds et malentendants ainsi que de leurs familles. Le Centre s'occupe également d'adultes dans le cadre d'une implantation cochléaire.

Il accueille chaque année près de 600 enfants, encadrés par une équipe de plus de 100 professionnels aux compétences multidisciplinaires.

[www.comprendreetparler.be](http://www.comprendreetparler.be)

# Thématiques 2022

En 2022, les dossiers urgents liés au Covid ont progressivement laissé la place à d'autres priorités comme l'attractivité de la profession de soignant ou les besoins financiers des institutions de soins de santé pour faire face à l'augmentation du prix de l'énergie. Mais GIBBIS s'est également investi dans une série de dossiers plus spécifiques. Voici un aperçu des principales thématiques traitées en 2022.

- Intégration des nouveaux membres
- Attractivité du secteur et rétention du personnel (groupes de travail, octroi prime de fin d'année, renforcement services RH, etc.)
- Compensation Covid
- Accord social fédéral de 2020
- Exécution mesures budget 2022 : trajets de soins transversaux
- Exécution de l'accord non marchand bruxellois 2021-2024 (mise en œuvre de l'IFIC et signature des 4 CCT dites de tenabilité)
- PSSI
- Budget 2023 et norme de croissance Iriscare
- Crise énergétique
- Avant-projet de loi sur les professions de soins de santé
- Projets des fonds sociaux et fonds de formation
- Réforme du financement et du paysage hospitalier
- Suppléments d'honoraires (standstill, loi patients BIM, discussions de projets de loi)
- Gouvernance hospitalière : implication plus importante des médecins hospitaliers
- Normes d'agrément des hôpitaux (qualité, conseil infirmier, durabilité, etc.)
- Réseaux hospitaliers (TVA)
- Indexation des prestations INAMI
- Accord médico-mut 2023
- Programmation : qualifications des missions de soins, AVC
- IFIC privé et public
- Mise en œuvre du nouveau complément TPP/QPP pour le secteur fédéral
- Hôpital de jour chirurgical
- Hospitalisation à domicile
- Chirurgie complexe (pancréas et œsophage)
- Tumeurs rares (tête et cou)
- Programmation Bruxelles
- Soutien du personnel soignant par les innovations (budget 21 millions EUR)
- Projet ordonnance A1-A3
- Cybersécurité
- BMUC/ BIHR (Belgian Integrated Health Report)
- Enquête Spravato
- HIC : 2 projets à Bruxelles
- Mesures pour la pédopsychiatrie (budget 35 millions EUR)
- MSP : facturation consultations par un résident chez un psychiatre
- Mise en observation : révision de la loi de 1990
- Plateforme bruxelloise pour la santé mentale
- Reconversion de lits MR en lits MRS
- Formes alternatives à la maison de repos et de soins
- Financement des normes du personnel en MR/ MRS
- Révision des normes d'encadrement (MR/ MRS)
- Législation zéro déchet
- Sécurité
- ACS
- Bien-être
- Double diagnostic



# Les temps forts de la communication en 2022

Comme les années précédentes, GIBBIS a déployé d'importants efforts en communication pour se faire connaître et être reconnu comme un interlocuteur proactif et constructif dans le domaine des soins de santé, particulièrement en Région de Bruxelles-Capitale. Courriers à l'attention du monde

politique, communiqués de presse, documents pour ses membres: GIBBIS a déployé différents outils de communication pour se faire connaître et attirer l'attention sur les grands enjeux en matière de soins de santé.

## 1. La communication Covid-19

La situation sanitaire ayant évolué, le volume d'information lié à la pandémie a grandement diminué. GIBBIS a d'ailleurs opté pour l'arrêt des «updates» Covid et la réintégration des sujets liés à ce virus, dans les outils habituels d'information. La fédération a continué à relayer les difficultés rencontrées par ses membres sur le terrain auprès des autorités politiques.



## 2. L'accueil des nouveaux membres

Une attention particulière a été portée à l'accueil des nouveaux membres. Avant même l'annonce officielle, les responsables de communication de ces institutions ont été informés du planning de communication et des messages qui seraient diffusés dès l'annonce de leur intégration. Les futurs membres ont aussi reçu les informations nécessaires pour accéder à la partie réservée aux membres du site internet.

L'arrivée des nouveaux membres a conduit GIBBIS à mettre à jour une série d'outils d'information: la brochure de présentation et l'ensemble des outils d'information ont été revus. Le site internet a lui aussi fait l'objet d'importantes adaptations: intégration de nouvelles informations et de nouvelles pages, révision du mode de présentation des membres, adaptation de la mise en page, etc.

L'équipe de GIBBIS a par ailleurs souhaité rencontrer individuellement les nouveaux membres pour présenter la fédération, lors de visites d'institutions.

## 3. Le rapport d'activités 2021

Comme chaque année, GIBBIS a produit un rapport d'activités qui permet de mesurer le chemin parcouru pendant l'année écoulée. Véritable carte d'identité de la fédération, son contenu démontre sa volonté d'être un interlocuteur proactif et reconnu par le monde politique ainsi qu'un partenaire constructif avec les autres fédérations. Outre les informations générales, il contient des chapitres thématiques, détaillant les activités de GIBBIS dans ses différents secteurs d'activité. Il est envoyé sous format papier à plus d'une centaine de parties prenantes et sous format électronique à un public encore plus large. Il est également publié sur le site web de GIBBIS après l'Assemblée générale.



## 4. Des contacts réguliers avec la presse

La fédération s'attache à entretenir de bonnes relations avec la presse, soit en leur envoyant proactivement de l'information sous forme de communiqués, soit en répondant rapidement et de manière précise à leurs diverses sollicitations.

En juin 2022, GIBBIS a organisé une conférence de presse pour annoncer l'arrivée de nouveaux membres ainsi que la nomination de Guy Vanhengel à la Présidence de l'Organe d'administration. Cette rencontre a permis de renforcer les relations avec la presse traitant des soins de santé.

Comme chaque année, GIBBIS a également commenté avec la presse les résultats de l'enquête MAHA et ses suggestions pour assurer la viabilité financière des hôpitaux, sans oublier l'annonce du départ de Patricia Lanssiers et la nomination de Karel Van De Sompel.

Les relations avec la presse sont coordonnées par Marjorie Gobert.



## 5. Des informations régulières pour ses membres

Outre les modifications dues à l'intégration des nouveaux membres, d'autres sujets ont fait l'objet d'adaptations du site internet, comme par exemple, la nouvelle page «Ukraine», la veille politique, la page sur les CCT, l'arrivée de nouveaux collaborateurs ou de nouvelles publications comme la note GIBBIS sur la programmation.

La fédération saisit aussi l'opportunité de moments clés, comme certaines journées mondiales, pertinentes pour GIBBIS, pour rappeler ses positions sur différents sujets via les médias sociaux.

Les informations les plus importantes sont également relayées sur [Twitter \(@GIBBIS\\_asbl\\_vzw\)](#) ou [LinkedIn](#).

Mémos, flashes et autres newsletters sont envoyés aux membres, sur une base régulière et à chaque fois que l'actualité le demande.



## 6. Des formations par et pour les experts de GIBBIS et ses membres

Afin de demeurer à la pointe dans leur domaine d'expertise, les collaborateurs de GIBBIS participent à de nombreux séminaires ou conférences ou en organisent certains.

Certaines formations sont données de manière plus ciblée à certains membres. Ainsi en janvier, une formation sur les systèmes de financement des infrastructures hospitalières par région a été organisée.

D'autres formations sont prévues en interne uniquement pour le staff de GIBBIS: formation aux outils informatiques (SharePoint, Office 365, sécurité IT, MyGlue), sur la lecture des comptes et la responsabilité des administrateurs, sur le PSSI ou sur l'IFIC privé par exemple.

Le cycle de recyclage «financement pour les hôpitaux» a été suivi à la fois par certains collaborateurs et par des membres.

Pour certaines formations, GIBBIS fait appel à des experts extérieurs: les avocats du Cabinet SOTRA ont par exemple donné des séminaires sur le conseil médical, les actualités sociales ou une chronique de jurisprudence. FeBI et Actiris ont pris en charge une séance d'information pour les membres de GIBBIS sur les formations et les aides à l'emploi spécifiques au secteur des soins de santé. Et une session d'information a été organisée pour tous les membres sur le projet BIHR.

Dieter Goemaere, Directeur Hôpitaux généraux, est également intervenu à deux autres occasions: lors d'une formation consacrée aux effets financiers de la reconversion de lits aigus vers les lits chroniques hospitaliers ou lors des «Rencontres Infirmières», au cours desquelles il est intervenu sur la thématique de l'attractivité des établissements de soins pour les professions de soins. Comme en 2021, Patricia Lanssiers a assuré une formation pour les membres de Pharma.be sur les réseaux hospitaliers.

Les experts de GIBBIS n'hésitent pas non plus à participer à des formations données par d'autres: formation sur la classification des fonctions dans le système IFIC, formation EPM en gestion des relations sociales, participation au débat organisé par Abrumet sur le thème de la sécurité pour le partage électronique des données ou encore une démonstration du DPI à Silva Medical ont été autant d'occasions où les experts de GIBBIS ont pu compléter leurs connaissances.

Christian Dejean, Directeur – Coordinateur du Groupe «Institutions pour personnes âgées et autres services de soins» a lui participé au colloque organisé par BRUXEO sur la mutualisation.



Dans le cadre de l'IJE (Institut des Juristes d'Entreprise – [www.ije.be](http://www.ije.be)), le practice group health, co-présidé par Marjorie Gobert et Thérèse Locoge, a organisé plusieurs sessions de formation et d'échanges entre les juristes d'entreprise du secteur de la santé au sens large (secteur hospitalier, secteur pharmaceutique, mutuelle, pharmacien, lifetech,...). En avril, l'avocat Stefaan Callens a fait le point sur les développements récents en matière de droit de la santé. En octobre, c'était au tour de Sarah Ben Messaoud et Michel Kaiser du cabinet d'avocats Altea d'intervenir sur la thématique des principes généraux de droit administratif appliqués au secteur de la santé.

## 7. Une participation aux événements du secteur de la santé

GIBBIS a été présent à plusieurs inaugurations organisées par ses membres: à l'IHP La Lisière, aux Cliniques universitaires Saint-Luc pour le chantier de l'Institut Roi Albert II ou encore à la Clinique Sans Souci pour l'inauguration des nouveaux bâtiments.

En mai dernier, Patricia Lanssiers a participé avec le Ministre Frank Vandenbroucke à une visite au Centre hospitalier Jean Titeca. GIBBIS était également présent à l'inauguration officielle du nouveau plateau technique de cardiologie des Cliniques de l'Europe.

Au cours du premier semestre de l'année, Patricia Lanssiers a également assisté à une conférence dédiée au financement et au fonctionnement hospitalier (ING – Health Prospecting 2021), à un webinaire organisé par Belfius sur l'activité économique et l'inflation en 2022, à

la présentation du rapport IMA concernant les coûts hospitaliers à charge du patient (Médoco-Mut) ou à une rencontre chez Zorgnet- Icuuro.

Le 28 juin, Patricia Lanssiers et Dieter Goemaere sont intervenus à la Chambre des représentants (Commission de la santé), lors d'une audition sur la réforme du financement des hôpitaux.

GIBBIS était aussi présent à l'incontournable remise des Prix Galien, ainsi qu'à la présentation de l'étude Maha pour les hôpitaux généraux et psychiatriques.

Fin de l'année, la fédération a aussi participé aux festivités pour les 25 ans du Fonds Maribel et à un événement pour les 20 ans de IFIC.

## 8. Publication du BMF

Enfin, GIBBIS a publié une mise à jour de sa coordination officielle de l'arrêté royal du 25 avril 2002 relatif au Budget des Moyens Financiers des hôpitaux. Pour toute information ou commande, n'hésitez pas à vous adresser à Catherine Cancio ([catherine.cancio@gibbis.be](mailto:catherine.cancio@gibbis.be)).



## ☰ Communiqués de presse GIBBIS

21.06.2022

Communiqué de presse: «Hôpitaux publics et privés bruxellois unissent leurs forces au sein de GIBBIS pour défendre un système de soins de santé qualitatif et accessible à tous»

06.09.2022

Communiqué de presse: «Du changement à la direction de GIBBIS – Patricia Lanssiers quitte ses fonctions»

16.11.2022

Communiqué de presse: «‘Soigner les symptômes n’est plus suffisant. Il faut un traitement de fond’. GIBBIS lance un appel pressant à soigner la santé financière du secteur hospitalier»

24.11.2022

Communiqué de presse: «Les maisons de repos et les centres de soins de jour menacés par des fermetures de lits dès 2024»

16.12.2022

Communiqué de presse: «Karel Van De Sompel est le nouveau Directeur général de GIBBIS»

**GIBBIS**  
839 followers  
3mo · Edited ·

Les maisons de repos et les centres de soins de jour sont menacés par des fermetures de lits dès 2024. ...see more

See translation

Communiqué de presse GIBBIS · 2 pages

**GIBBIS**  
COMMUNIQUE DE PRESSE 23.11.2022

**Les maisons de repos et les centres de soins de jour menacés par des fermetures de lits dès 2024**

La Commission de la Santé et de l'Aide aux personnes de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune du 18 novembre dernier a approuvé un projet de modification de l'Ordonnance du 24 avril 2008 relative aux établissements d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées. Cette proposition de modification de l'Ordonnance, qui prévoit des fermetures de lits dès janvier 2024, pourrait avoir des conséquences très négatives pour les maisons de repos et les centres de soins de jour en ASBL. GIBBIS plaide pour une adaptation du rythme et du nombre de fermetures, pour ne pas mettre en péril la pérennité du secteur.

GIBBIS ne s'oppose pas aux principes contenus dans le projet d'Ordonnance mais demande des adaptations importantes :

1. **Ne pas réduire l'offre de places en centres de soins de jour**, car il y a déjà peu de places et ce sont des alternatives aux maisons de repos.
2. **Retarder d'un an le processus de récupération des lits de maisons de repos inoccupés**, c'est-à-dire pour la 1<sup>ère</sup> fois le 1/1/2025 au lieu du 1/1/2024. Ce report se justifie par le fait que les lits d'occupation dans les maisons de repos en asbl sont en train de remonter depuis quelques mois. Les maisons de repos commencent seulement à se remettre de la période COVID.
3. **Immuniser 10% des lits inoccupés** (au lieu de 5%). Il faut en effet tenir compte du turnover important de résidents (décès ou hospitalisations) et des travaux de rafraîchissement et de réflexion des chambres.
4. **Commencer par récupérer au maximum 25% des lits** en janvier 2025 (au lieu de 50%) à la décision motivée du Collège réuni après avis du Conseil de Gestion de la Santé et de l'Aide aux Personnes d'inscrire et tenir compte de critères de qualité. Fermer alors temporairement des lits inoccupés aurait des conséquences financières trop importantes (faux de subside de travaux, maintien des garanties bancaires, révision des plans financiers pour obtenir des crédits bancaires).

**GIBBIS**  
COMMUNIQUE DE PRESSE 23.12.2021

**Accord social Non Marchand bruxellois 2021-2024 - Des mesures concrètes pour les travailleurs du non-marchand**

**Bruxelles, le 23 décembre 2021** – Après plusieurs mois de négociations, les partenaires sociaux et le gouvernement bruxellois ont signé un nouveau protocole d'accord non marchand bruxellois. Cet accord, construit autour d'un budget octroyé de 57,5 millions d'euros, permet de renforcer l'attractivité des professions du secteur non-marchand d'une part et d'améliorer les conditions de travail d'autre part.

**Le point sur l'Accord social du Non Marchand bruxellois 2021-2024**

Dans la mise en œuvre de l'Accord Non Marchand bruxellois 2021-2024, le Gouvernement a décidé le 1er juillet 2021 d'allouer un budget total de 57,5 millions d'euros pour la COCOM, la COCOM et la RBC. Un budget destiné à améliorer les conditions de travail et salariales du secteur non marchand, c'est-à-dire les secteurs de la Santé, du Social, de l'Aide aux personnes, de la Formation et de l'insertion socioprofessionnelle, de l'Enseignement, de la Culture et du Sport et de la Cohésion sociale. Après de longues négociations depuis le 1er juillet, un protocole d'accord non marchand a été signé par le gouvernement et les partenaires sociaux (dont GIBBIS, membre de la Confédération des employeurs bruxellois du non-marchand BRUXEO) ce 23 décembre 2021.

**Revalorisation salariale et amélioration des conditions de travail**

Pour le secteur de la santé, le protocole d'accord comporte trois objectifs principaux.

- **Harmoniser et revaloriser les barèmes** de tous les métiers selon le modèle IF-IC, à l'instar de ce qui est déjà en place dans les hôpitaux belges et dans les institutions de soins de la Communauté flamande. Le protocole d'accord prévoit d'accorder dès le 1er juillet 2022 les barèmes IF-IC aux travailleurs des maisons de repos, des conventions de revalidation, des maisons de soins psychiatriques et des initiatives d'habitation protégée.
- **Renforcer la couverture des frais de transport domicile - lieu de travail** et augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs. Les mesures de mobilité se matérialisent sous la forme d'un abonnement STIB offert à tout travailleur du secteur non-marchand à partir de 2023.
- **Améliorer les conditions de travail**, pour rendre les carrières plus « tenables » sur le long terme. Les principes approuvés, déjà d'application dans les hôpitaux, sont : le droit à trois semaines de congés consécutives (incluant 3 week-ends), la mise en place d'un horaire connu à l'avance, la stabilité des contrats de travail et la formation syndicale. Pour ces mesures, l'objectif est de s'aligner sur les conventions collectives déjà en place dans les secteurs fédéraux de la santé (CP330.01), tout en tenant compte des réalités du terrain.

## ☰ GIBBIS dans la presse

11.01.2022

[Bruzz](#) – Interview met Dieter Goemaere, chief economist en directeur algemene ziekenhuizen (GIBBIS): “Wie krijgt nog IC-bed als omikron verergerd? ‘Kijken naar gewonnen levensjaren’”

13.03.2022

[Le Spécialiste](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “L'énergie et l'index creusent un trou de 300 millions dans le budget des hôpitaux”

01.06.2022

[Journal du médecin](#) – Interview met GIBBIS: “Cybersécurité: GIBBIS appelle à être ambitieux”

21.06.2022

[Le Soir](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Les hôpitaux bruxellois réunis sous la même bannière”

21.06.2022

[BXL1](#) (21/06/22) – Interview met Guy Vanhengel betreffende de uitbreiding van de federatie

21.06.2022

[La Capitale/Sudinfo](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Des hôpitaux publics rejoignent la fédération du secteur privé GIBBIS”

21.06.2022

[Le Spécialiste](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Les hôpitaux publics et privés de Bruxelles unissent leurs forces au sein de GIBBIS”

21.06.2022

[Journal du Médecin](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Six hôpitaux rejoignent GIBBIS”

21.06.2022

[Healthcare Executive](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Brusselse openbare en private ziekenhuizen bundelen krachten binnen GIBBIS” en in “Les hôpitaux publics et privés de Bruxelles unissent leurs forces au sein de GIBBIS”

21.06.2022

[Bruzz](#) – Interview met Patricia Lanssiers, algemeen directeur (GIBBIS): “Brussels gezondheidslandschap is geen eiland”

02.07.2022

[Le Soir](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Les tarifs des maisons de repos montent, sauf en Wallonie”

06.07.2022

[Bruzz](#) – Interview met Dieter Goemaere, chief economist en directeur algemene ziekenhuizen (GIBBIS): “1 op 12 bedden gesloten in Brusselse ziekenhuizen” + interview in de uitzending “BRUZZ 24 over het personeelstekort in de zorgsector”

05.08.2022

[La Libre](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Si on ne réforme pas le secteur hospitalier, on va dans le mur”

12.10.2022

[Journal du médecin](#) – Interview met GIBBIS: “L'offre hospitalière à Bruxelles est insuffisante”



DOEK DE AFSPEELLIJST: **WOENSDAG 6 JULI 2022**





**09.11.2022**

[Journal du médecin](#) – Interview met GIBBIS: “Brussel heeft meer ziekenhuisbedden nodig”

**16.11.2022**

[Healthcare Executive](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Etude MAHA: réaction en plusieurs temps du ministre Vandembroucke”

**16.11.2022**

[De specialist](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “MAHA-rapport: “Ziekenhuizen gesteund, maar we verwachten ook wat terug” (Vandembroucke)”

**16.11.2022**

[Le Spécialiste](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Etude MAHA 2022: les chiffres très inquiétants des hôpitaux belges”

**16.11.2022**

[La Libre](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Il manque 4700 équivalents temps plein dans les hôpitaux belges: C’est un véritable casse-tête pour les hôpitaux”

**17.11.2022**

[Bruzz](#) – Interview met Dieter Goemaere, chief economist en directeur algemene ziekenhuizen (GIBBIS): “Brusselse ziekenhuizen zoeken 45 miljoen euro energiesteun”

**23.11.2022**

[Le Spécialiste](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Réforme des règles des maisons de repos à Bruxelles - GIBBIS demande d’amender le projet”

**23.11.2022**

[RTBF](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Bruxelles: les maisons de repos du secteur associatif privé demandent d’amender le projet de réforme”

**25.11.2022**

[Vivacité](#) – Interview met Christian Dejaer, directeur en coördinator groep “instellingen voor ouderen en andere zorgdiensten” (GIBBIS): “Le nombre de lits autorisés dans les maisons de repos bientôt revu à la baisse, la mesure fait grincer les dents d’un secteur déjà fort affaibli par la crise du Covid. Ce n’est pas le bon moment pour cela, clament les opérateurs.” (nieuwsbericht van 07h30)

**16.12.2022**

[Le Spécialiste](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Karel Van De Sompel nommé à la tête de GIBBIS”

**16.12.2022**

[Le Journal du Médecin](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Karel Van De Sompel est le nouveau Directeur général de GIBBIS”

**16.12.2022**

[De specialist](#) – Vermelding van GIBBIS in het artikel “Karel Van De Sompel nieuwe algemeen directeur GIBBIS”

# En route pour 2023...

En 2022, la pandémie a peu à peu cédé le pas à d'autres priorités parmi lesquelles des mesures pour faire face à de nouvelles crises: la pénurie de personnel n'est pas résorbée et la guerre en Ukraine a déclenché une spirale inflationniste qui a mis les institutions de soins de santé, déjà fragilisées, en difficulté financière. GIBBIS a plaidé pour des moyens supplémentaires, qui seront alloués au premier semestre 2023. Outre la gestion d'une série de dossiers techniques, la fédération s'est également concentrée sur l'accueil des nouveaux membres.

En 2023, GIBBIS continuera à assurer ses missions fondamentales avec une équipe renouvelée puisque la fédération a accueilli un nouveau Président de l'Organe d'administration (en

juillet 2022), un nouveau Directeur général (en janvier 2023) et de nouveaux collaborateurs. L'année sera aussi intense en termes de réflexion à long terme: les élections de 2024 se préparent déjà et GIBBIS formalisera et présentera ses propositions au monde politique dès cette année.

Et GIBBIS continuera à gérer sous la houlette de son nouveau Directeur général, Karel Van De Sompel, un très large éventail de dossiers, dont vous trouverez ci-dessous un premier aperçu non exhaustif.

- Mémorandum en vue des élections de 2024
- Budget pour gérer la crise énergétique, investissements durables
- Attractivité du secteur & rétention du personnel
- Sécurité dans les institutions de soins de santé
- Données de santé: cyber sécurité, utilisation secondaire, BHIR, etc.
- Réforme du financement et du paysage hospitalier (réforme des suppléments – compensations, réforme de la nomenclature)
- Indexation accélérée des honoraires
- Reforme financement biologie clinique
- Exécution de l'accord social fédéral de 2020 (plan tandem, métier lourd, reprise ancienneté)
- Imagerie médicale
- Plan de construction 2024 - 2028
- Ordonnance A1 – A3 sur les investissements hospitaliers
- PSSI
- Exécution de l'accord non marchand bruxellois (mobilité, mutualisation)
- Suivi de la mise en œuvre de l'IFIC dans les institutions régionalisées bruxelloises
- Projets des fonds sociaux et fonds de formation
- Avant-projet de loi sur les professions de soins de santé
- P4P
- HIC
- Equipes mobiles
- Enquête forfait médicaments en HP et MSP
- Troubles du Comportement Alimentaire
- Normes de refinancement des MSP
- Conventions de revalidation fonctionnelles: refinancement



# Annexes

- **Annexe I**  
Les membres.....49
  
- **Annexe II**  
Conventions collectives de travail  
signées en 2022 en CP 330.....53
  
- **Annexe III**  
Mémos et notes COVID publiés par GIBBIS..... 55



# ANNEXE I – Les membres

## ≡ ACIS

### Résidence Malibran ACIS

Rue Maria Malibran, 39 – 1050 Bruxelles

### Résidence du Puy

Chaussée de Vleurgat, 61 – 1050 Bruxelles

### IIIème Millénaire

Chaussée de Vleurgat, 61 – 1050 Bruxelles

[www.acis-group.org](http://www.acis-group.org)

## ≡ Arémis

Rue de la Consolation, 83 – 1030 Bruxelles

[www.aremisa-sbl.org](http://www.aremisa-sbl.org)

## ≡ Beschut Wonen De Lariks

Rue J. Robie, 29 – 1060 Bruxelles

[www.hubbiel.brussels](http://www.hubbiel.brussels)

## ≡ C.A.S.M.M.U.

Rue Auguste Lambiotte, 133 – 1030 Bruxelles

[www.casmmu.be](http://www.casmmu.be)

## ≡ C.B.I.M.C. (Centre Belge d'Education Thérapeutique pour Infirmités Motrices Cérébrales)

Rue Père Eudore Devroye, 14 – 1040 Bruxelles

## ≡ CEBIM

### Notre-Dame de Stockel

Avenue Baron d'Huart, 45 – 1150 Bruxelles

[notre-dame-de-stockel.be](http://notre-dame-de-stockel.be)

### Résidence Sainte-Anne

Avenue Léopold Wiener, 20 – 1170 Bruxelles

[residence-sainte-anne.be](http://residence-sainte-anne.be)

## ≡ Centre Hospitalier Jean Titeca

Rue de la Luzerne, 11 – 1030 Bruxelles

### MSP Quatre Saisons

Rue de la Luzerne, 7 – 1030 Bruxelles

### MSP Schweitzer

Chaussée de Gand, 1046 – 1082 Bruxelles

[www.chjt.be](http://www.chjt.be)

## ≡ CHIREC

### Hôpital Delta

Boulevard du Triomphe, 201 – 1160 Bruxelles

### Centre médical Edith Cavell

Rue Général Lotz, 37 – 1180 Bruxelles

### Clinique Sainte-Anne Saint- Rémi

Boulevard Jules Graindor, 66 – 1070 Bruxelles

### Clinique de la Basilique

Rue Pangaert, 37 – 1083 Bruxelles

[www.chirec.be](http://www.chirec.be)

## ≡ CHU Brugmann

### Site Horta

Place Arthur Van Gehuchten, 4 - 1020 Bruxelles

### Site Brien

Rue du Foyer Schaerbeekois, 36 - 1030 Bruxelles

### Site Reine Astrid

Rue Bruyn, 1 - 1120 Bruxelles

[www.chu-brugmann.be](http://www.chu-brugmann.be)

## ≡ CHU Saint-Pierre

### Administration

Rue Haute, 322 - 1000 Bruxelles

### Site Porte de Hal

Rue aux Laines, 105 - 1000 Bruxelles

### Site César De Paepe

Rue des Alexiens, 13 - 1000 Bruxelles

[www.stpierre-bru.be](http://www.stpierre-bru.be)

## ≡ Cité Sérine

Rue de la consolation, 79-83 - 1030 Bruxelles

[www.serine-asbl.org](http://www.serine-asbl.org)

## ≡ Clinique Saint-Jean

### Site Botanique

Boulevard du Jardin Botanique, 32 – 1000 Bruxelles

### Site Méridien

Rue du Méridien, 100 – 1210 Bruxelles

### Site Léopold I

Rue Léopold I, 314 – 1090 Bruxelles

[www.clstjean.be](http://www.clstjean.be)

## ☰ Clinique Sans Souci

Avenue de l'Exposition, 218 – 1090 Bruxelles  
[www.sans-souci.be](http://www.sans-souci.be)

## ☰ Cliniques de l'Europe

### Site Sainte-Elisabeth

Avenue De Fré, 206 – 1180 Bruxelles

### Site Saint-Michel

Rue de Linthout, 140 – 1040 Bruxelles  
[www.cliniquesdeleurope.be](http://www.cliniquesdeleurope.be)

## ☰ Cliniques universitaires Saint-Luc

Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles  
[www.saintluc.be](http://www.saintluc.be)

## ☰ Comprendre et Parler

Rue de la Rive, 101 - 1200 Bruxelles  
[www.ccpasbl.be](http://www.ccpasbl.be)

## ☰ Entre Autres

Rue Bonaventure, 28 – 1090 Bruxelles  
[www.entreautes.be](http://www.entreautes.be)

## ☰ Epsilon

### Site Clinique Fond'Roy

Avenue Jacques Pastur, 43 – 1180 Bruxelles

### Site Clinique La Ramée

Avenue de Boetendael, 34 – 1180 Bruxelles

### Site Clinique Area +

Chaussée de Saint-Job, 294 – 1180 Bruxelles  
IHP Epsilon

Avenue Jacques Pastur, 49 – 1180 Bruxelles

### IHP La Lisière

Avenue de Boetendael, 34 – 1180 Bruxelles

### MSP Les Trois arbres

Rue des Trois arbres, 16 – 1180 Bruxelles  
[www.epsilon.be](http://www.epsilon.be)

## ☰ Fac Similiter

### MRS Nazareth

Chaussée de Waterloo, 961 – 1180 Bruxelles

### Résidence-services Loreto

Chaussée de Waterloo, 961 – 1180 Bruxelles  
[www.nazarethmrs.be](http://www.nazarethmrs.be)

## ☰ Festina Lente

Rue Souveraine, 73 – 1050 Bruxelles  
[www.psc-elsene.be](http://www.psc-elsene.be)

## ☰ HIS - Hôpitaux Iris Sud

### Site Baron Lambert

Rue Baron Lambert, 38 - 1040 Bruxelles

### Site Etterbeek-Ixelles

Rue Jean Paquot, 63 - 1050 Bruxelles

### Site Joseph Bracops

Rue Dr Huet, 79 - 1070 Bruxelles

### Site Molière Longchamp

Rue Marconi, 142 - 1190 Bruxelles  
[www.his-izz.be](http://www.his-izz.be)

## ☰ Hôpital Erasme

Route de Lennik, 808 - 1070 Bruxelles

### Site Centre de Traumatologie et de Réadaptation

Place Arthur Van Gehuchten, 4 - 1020 Bruxelles

### Site Centre de revalidation gériatrique

Rue de la Charrette, 27 - 1200 Bruxelles  
[www.erasme.ulb.ac.be](http://www.erasme.ulb.ac.be)

## ☰ HUDERF

### (Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola)

Avenue Jean-Joseph Crocq, 15 - 1020 Bruxelles  
[www.hudorf.be](http://www.hudorf.be)

## ☰ Huize Jan De Wachter

Avenue Broustin, 96 – 1083 Bruxelles  
[www.hjdw.be](http://www.hjdw.be)

## ☰ Institut Jules Bordet

Rue Meylemeersch, 90 - 1070 Bruxelles  
[www.bordet.be](http://www.bordet.be)

## ☰ La Lice

Chaussée de Wavre, 520 – 1040 Bruxelles  
[www.apsyucl.be](http://www.apsyucl.be)

## ☰ Le Bivouac

Square des Héros, 5 – 1180 Bruxelles  
[www.lebivouac.be](http://www.lebivouac.be)

## ☰ Lerni

Rue de la Blanchisserie, 23-29 – 1000 Bruxelles  
[www.lerni.be](http://www.lerni.be)

## ☰ Les Petites Sœurs des Pauvres

### Home Saint-Joseph

Rue Haute, 266 – 1000 Bruxelles  
[www.psdp.be](http://www.psdp.be)

## ☰ Les Trois Pommiers

Avenue des Casernes, 41 bte 14 – 1040 Bruxelles  
[www.lestroispommiers.be](http://www.lestroispommiers.be)

## ☰ L'Orée

Avenue Maréchal Joffre, 149-1180 Bruxelles  
[www.centreloree.be](http://www.centreloree.be)

## ☰ Lui et Nous

---

Rue Jean Gérard Eggericx, 15 - 1150 Bruxelles  
[www.centreluietnous.be](http://www.centreluietnous.be)

## ☰ Magnolia

---

**MRS Magnolia**  
Rue Léopold I, 314 – 1090 Bruxelles  
**Résidence Magnolia**  
[www.magnolia-jette.be](http://www.magnolia-jette.be)

## ☰ Maison Marie Immaculée

---

**L'Olivier**  
Avenue des Statuaires, 46 – 1180 Bruxelles  
[www.asbl-mmi.be](http://www.asbl-mmi.be)

## ☰ Maison Sainte-Monique

---

**Maison Sainte-Monique**  
Rue Blaes, 91 – 1000 Bruxelles  
**Centre de soins de jour Sainte-Monique**  
Rue du Miroir, 37 – 1000 Bruxelles  
[www.maisonsaintemonique.be](http://www.maisonsaintemonique.be)

## ☰ Mandragora

---

Rue Souveraine, 73 – 1050 Bruxelles  
[www.psc-elsene.be](http://www.psc-elsene.be)

## ☰ Messidor

---

Rue des Guildes, 9-11 – 1000 Bruxelles  
[messidor-carrefour.be](http://messidor-carrefour.be)

## ☰ Nausicaa

---

Square des Héros, 5 – 1180 Bruxelles

## ☰ Parhémie

---

**Hôpital Parhémie**  
Avenue Jacques Pastur, 45 – 1180 Bruxelles  
**Centre de jour Parhémie**  
Avenue de Broqueville 147 - 1200 Bruxelles  
[www.parhelie.be](http://www.parhelie.be)

## ☰ Primavera

---

Rue Jacques Vanderveet, 35-37 – 1090 Bruxelles

## ☰ P.S.C. Sint Alexius

---

Rue de l'Arbre Bénit, 102 – 1050 Bruxelles  
[www.psc-elsene.be](http://www.psc-elsene.be)

## ☰ Rivage-den Zaet

---

Rue de l'Association, 15 – 1000 Bruxelles  
[www.rivagedenzaet.com](http://www.rivagedenzaet.com)

## ☰ Saint-Joseph

---

**Centre d'habitation et de soins Saint-Joseph**  
Rue de la Marne, 89 – 1140 Bruxelles  
[www.sintjozef-evere.be](http://www.sintjozef-evere.be)

## ☰ SILVA medical

---

**Hôpital Scheutbos**  
Rue de la Vieillesse Heureuse, 1 – 1080 Bruxelles  
**Résidence de soins Scheutbos**  
Rue de la Vieillesse Heureuse, 1 – 1080 Bruxelles  
[www.silva-medical.be](http://www.silva-medical.be)

## ☰ Sint-Vincentius (Eureka)

---

**Centre d'habitation et de soins Eureka**  
Rue Auguste De Boeck, 58 – 1140 Bruxelles  
[www.zorggroepclips.be](http://www.zorggroepclips.be)

## ☰ Thuis

---

Rue Zeyp, 35 – 1083 Bruxelles

## ☰ UZ Brussel (membre adhérent)

---

**Brussels Health Campus**  
Avenue du Laerbeek, 101 - 1090 Bruxelles  
[www.uzbrussel.be](http://www.uzbrussel.be)

## ☰ Valisana

---

**Site Centre Hospitalier Valida**  
Avenue Josse Goffin, 180 – 1082 Bruxelles  
**Site Hôpital psychiatrique Sanatia**  
Rue de Moulin, 27 – 1210 Bruxelles  
**MSP Sanatia**  
Rue du Collège, 45 – 1050 Bruxelles  
**Centre de jour Le Canevas**  
Rue du Collège, 55 – 1050 Bruxelles  
[www.valisana.be](http://www.valisana.be)

## ☰ Villa Indigo

---

Rue Colonel Bourg, 156a – 1140 Bruxelles  
[www.villaindigo.be](http://www.villaindigo.be)

## ☰ Wolvendael

---

Rue de l'Equateur, 24 – 1180 Bruxelles  
[www.lewolvendael.org](http://www.lewolvendael.org)

MEMBRES FHPB (effectifs)  
AUTRES QUE BRUXELLOIS  
[www.fhpb-vpzb.be](http://www.fhpb-vpzb.be)

BZIO

Zeedijk, 286-288 – 8400 Oostende  
[www.bzio.be](http://www.bzio.be)

Woonzorgcentrum « Het Verhaal »

Zeedijk, 286-288 – 8400 Oostende  
[www.bzio.be/woonzorgcentrum](http://www.bzio.be/woonzorgcentrum)

Huize Westerhauwe

Klemskerkestraat, 19 – 8450 Bredene  
[www.huize-westerhauwe.be](http://www.huize-westerhauwe.be)

Zeepreventorium

Koninklijke Baan, 5 – 8420 De Haan  
[www.zeepreventorium.be](http://www.zeepreventorium.be)

Wallcura

Chaussée de Namur, 201 – 1300 Wavre  
[www.wallcura.be](http://www.wallcura.be)

MEMBRES WALLCURA  
[www.wallcura.be](http://www.wallcura.be)

ANBCT – Résidence Les Bruyères

Rue du Sanatorium, 74 – 6120 Ham-sur-Heure

Centre Hospitalier Spécialisé  
Notre-Dame des Anges

Rue Emile Vandervelde, 67 – 4000 Liège  
[www.cnda.be](http://www.cnda.be)

CHIREC

Site Hôpital de Braine-l'Alleud/Waterloo  
Rue Wayez, 35 – 1420 Braine-l'Alleud  
[www.chirec.be](http://www.chirec.be)

Habitations protégées – L'Essor

Rue Emile Vandervelde, 67 – 4000 Liège  
[www.cnda.be](http://www.cnda.be)

Hôpital de Jour Universitaire « La Clé »

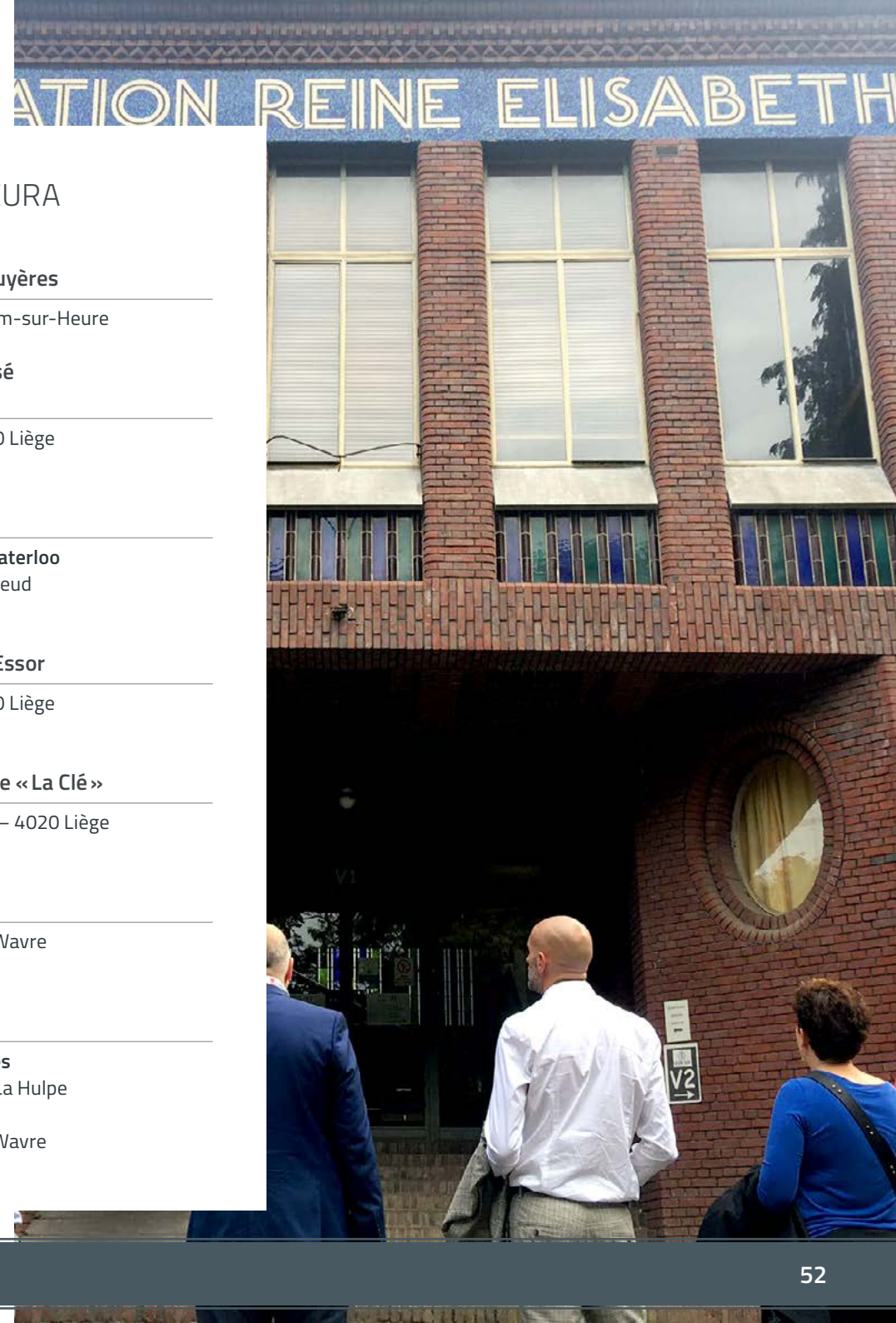
Boulevard de la Constitution, 153 – 4020 Liège  
[www.hopitaldejourlacle.be](http://www.hopitaldejourlacle.be)

Résidence Bois du Manil

Chaussée de Namur, 229 – 1300 Wavre  
[www.residenceboisdumanil.be](http://www.residenceboisdumanil.be)

SILVA medical

Site Clinique de la Forêt de Soignes  
Chemin du Sanatorium, 1 – 1310 La Hulpe  
Site Clinique du Bois de la Pierre  
Chaussée de Namur, 201 – 1300 Wavre  
[www.fr.silva-medical.be](http://www.fr.silva-medical.be)



# ANNEXE II – Conventions collectives de travail signées en 2022 en CP 330

**CCT du 10-01-22** relative à la procédure de rapportage à l'ASBL IFIC en exécution de l'article 20 de la Convention collective de travail du 11 octobre 2021 concernant les procédures relatives à l'introduction d'une nouvelle classification sectorielle de fonctions et au rapportage à l'ASBL IFIC (secteurs régionalisés wallons)

**CCT du 10-01-22** relative projet au de formation en art infirmier

**CCT du 10-01-22** relative au projet de formation aide-soignant

**CCT du 10-01-22** concernant l'octroi d'une prime unique en faveur du personnel des institutions agréées et/ou subventionnées par la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune (secteurs régionalisés bruxellois)

**CCT du 10-01-22** concernant l'octroi d'une prime exceptionnelle en faveur du personnel des services ambulatoires agréés et/ou subventionnés par la Commission communautaire commune ou la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

**CCT du 14-03-22** concernant les procédures relatives à l'introduction d'une nouvelle classification sectorielle de fonctions (secteurs régionalisés bruxellois)

**CCT du 16-05-22** relative à l'engagement de pension sectoriel pour l'année 2021 pour les secteurs régionalisés francophones de la santé

**CCT du 16-05-22** relative à l'engagement de pension sectoriel pour l'année 2021 pour les secteurs régionalisés bruxellois de la santé

**CCT du 16-05-22** relative à l'engagement de pension sectoriel pour l'année 2021 pour les secteurs fédéraux de la santé

**CCT du 01-06-22** relative à l'organisation du travail et à la stabilité des horaires adoptée en exécution de l'accord-cadre 2021-2024 du 28 mai 2021 pour le secteur non marchand wallon

**CCT du 01-06-22** relative à la stabilité des contrats de travail adoptée en exécution de l'accord-cadre 2021-2024 du 28 mai 2021 pour le secteur non marchand wallon

**CCT du 01-06-22** relative à l'octroi des vacances annuelles adoptée en exécution de l'accord-cadre 2021-2024 du 28 mai 2021 pour le secteur non marchand wallon

**CCT du 13-06-22** relative à l'organisation du travail et à la stabilité des horaires adoptée en exécution-cadre 2021-2024 du 23 décembre 2021 pour le secteur non marchand Bruxellois

**CCT du 13-06-22** relative à la stabilité des contrats de travail adoptée en exécution-cadre 2021-2024 du 23 décembre 2021 pour le secteur non marchand Bruxellois

**CCT du 13-06-22** relative à l'octroi des vacances annuelles adoptée en exécution-cadre 2021-2024 du 23 décembre 2021 pour le secteur non marchand bruxellois

**CCT du 13-06-22** concernant le crédit de base pour la formation et les mandats structurels des représentants des travailleurs représentatifs dans la concertation sociale pour le secteur non marchand bruxellois

**CCT du 13-06-22** relative à l'augmentation de la partie forfaitaire de la prime de fin d'année et modifiant la convention collective de travail du 13 décembre 2021 (secteurs fédéraux)

**CCT du 13-06-22** relative au maintien du salaire en cas de prise de congé pour raisons impérieuses dans les secteurs relevant du champ d'application de l'accord social des secteurs de soins fédéraux du 12 novembre 2020

**CCT du 13-06-22** relative au suivi paritaire des dossiers visant à accompagner la mise en œuvre et la réalisation des mesures qualitatives convenues pour l'amélioration des conditions de travail dans le secteur des soins, rendues possibles par le soutien financier pour le déploiement d'un nouveau collaborateur (secteurs fédéraux)

**CCT du 13-06-22** concernant le crédit de base pour la formation et les mandats structurels des représentants des travailleurs représentatifs dans la concertation sociale pour les secteurs wallons

**CCT du 11-07-22** relative à l'introduction d'un nouveau modèle salarial IFIC pour les établissements et services de santé qui sont agréés et/ou subventionnés par la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune (secteurs régionalisés bruxellois)

**CCT du 12-12-22** remplaçant la convention collective de travail du 9 décembre 2019, modifiée par la convention collective de travail du 12 octobre 2020, portant sur la prime de fin d'année pour les secteurs régionalisés à Bruxelles

**CCT du 12-12-22** portant sur l'allocation de fin d'année pour les secteurs ambulatoires de Bruxelles

**CCT du 12-12-22** modifiant la convention collective de travail du 11 octobre 2021 concernant les procédures relatives à l'introduction d'une nouvelle classification sectorielle de fonctions et au rapportage à l'ASBL IFIC en vue de permettre une adaptation du calendrier de la réforme



# ANNEXE III – Mémos et notes COVID publiés par GIBBIS

## Les Mémos

**MEMO / 2022-01 / 10.01.2022**

Allocation de fin d'année - secteurs régionalisés BXL

**MEMO / 2022-02 / 13.01.2022**

Heures supplémentaires nouvelles mesures

**MEMO / 2022-03 / 14.01.2022**

Indexation au 1<sup>er</sup> janvier 2022

**MEMO / 2022-04 / 26.01.2022**

Covid-19 - mesures de soutien temporaires – prolongation

**MEMO / 2022-05 / 01.02.2022**

Note de politique générale

**MEMO / 2022-06 / 19.01.2022**

Agrément des professionnels soins de santé mentale

**MEMO / 2022-07 / 10.02.2022**

Préparation et délivrance médicaments et distribution de dispositifs médicaux

**MEMO / 2022-08 / 23.02.2022**

Obligation d'affichage des tarifs

**MEMO / 2022-09 / 04.02.2022**

Refinancement des centres de soins de jour et des centres d'accueil de jour

**MEMO / 2022-10 / 08.03.2022**

Plan d'action en matière de contrôle des soins de santé 2021-2023

**MEMO / 2022-11 / 09.03.2022**

Indexation au 1<sup>er</sup> mars 2022

**MEMO / 2022-12 / 16.03.2022**

Projet de loi – vaccination obligatoire des professionnels de la santé

**MEMO / 2022-13 / 25.03.2022**

Modifications arrêté 20-07-2017 sur le prix d'hébergement wallon

**MEMO / 2022-14 / 05.05.2022**

Indexation au 1<sup>er</sup> mai 2022

**MEMO / 2022-15 / 10.03.2022**

Mesures de prévention spécifiques en cas d'épidémie ou de pandémie

**MEMO / 2022-16 / 22.04.2022**

Financement des infrastructures AM 31 03 2022

**MEMO / 2022-17 / 14.06.2022**

TVA - Collaborations entre établissements de soins

**MEMO / 2022-18 / 14.06.2022**

Projets pilotes B4 dans BMF - principes d'indexation

**MEMO / 2022-19 / 14.06.2022**

Arrêt du Conseil d'Etat - BMF Mesures d'économie 2017

**MEMO / 2022-20 / 08.07.2022**

Octroi des vacances annuelles dans les secteurs fédéraux et bruxellois de la santé

**MEMO / 2022-21 / 08.07.2022**

Stabilité des contrats de travail

**MEMO / 2022-22 / 08.07.2022**

Organisation du travail et stabilité des horaires de travail

**MEMO / 2022-23 / 08.07.2022**

Absences syndicales dans les secteurs fédéraux et bruxellois de la santé

**MEMO / 2022-24 / 08.07.2022**

Implémentation de l'IFIC au sein des secteurs BXL

**MEMO / 2022-25 / 08.07.2022**

CCT 2 jours d'absence pour raisons impérieuses avec maintien de salaire

**MEMO / 2022-26 / 08.07.2022**

CCT prime de fin d'année

**MEMO / 2022-27 / 08.07.2022**

Suivi paritaire renfort RH

**MEMO / 2022-28 / 06.07.2022**

IHP - Financement des SPAD à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022

**MEMO / 2022-29 / 01.08.2022**

Conditions de rémunération et de travail des MACCS

**MEMO / 2022-30 / 02.08.2022**

Nouveaux compléments TPP QPP

**MEMO / 2022-31 / 09.08.2022**

Indexation primes TPP et QPP

**MEMO / 2022-32 / 10.08.2022**

Secteurs COCOM - promotion de la diversité et lutte contre les discriminations

**MEMO / 2022-33 / 17.08.2022**

Indexation au 1<sup>er</sup> août 2022

**MEMO / 2022-33bis / 12.09.2022**

Hôpitaux publics – indexation au 1<sup>er</sup> septembre 2022

**MEMO / 2022-34 / 30.08.2022**

Nouveau taux d'intérêt de référence 2022 - subvention-utilisation pour les maisons de repos

**MEMO / 2022-35 / 05.09.2022**

Gestion des déchets - nouvelles règles pour le secteur des soins de santé

**MEMO / 2022-36 / 09.09.2022**

Loi portant disposition diverses urgentes en matière de santé

**MEMO / 2022-37 / 21.09.2022**

BMF 2022-2023

**MEMO / 2022-38 / 26.09.2022**

Procédure de modification du règlement de travail - secteur privé

**MEMO / 2022-39 / 27.09.2022**

Les maisons de transition

**MEMO / 2022-40 / 29.09.2022**

Le trajet de réintégration 2.0

**MEMO / 2022-41 / 06.10.2022**

Marchés publics - modifications réglementation

**MEMO / 2022-42 / 14.11.2022**

Prime d'attractivité - secteur privé

**MEMO / 2022-43 / 16.11.2022**

Indexation au 1<sup>er</sup> novembre 2022 - secteur privé

**MEMO / 2022-44 / 17.11.2022**

Conditions de travail transparentes et prévisibles

**MEMO / 2022-45 / 17.11.2022**

Indexation au 1<sup>er</sup> décembre 2022 - secteur public

**MEMO / 2022-46 / 17.11.2022**

Prime attractivité - secteur public

**MEMO / 2022-47 / 24.11.2022**

Travailleurs en incapacité de travail - nouveautés importantes

**MEMO / 2022-48 / 25.11.2022**

Programme de soins spécialisés de l'AVC - programmation et modification des normes

**MEMO / 2022-49 / 01.12.2022**

Cotisation de responsabilisation pour les travailleurs entrant en invalidité

**MEMO / 2022-50 / 01.12.2022**

Qualification des missions loco et suprarégionales - temps de parcours

**MEMO / 2022-51 / 12.12.2022**

Indexation au 1<sup>er</sup> décembre 2022 - secteur privé

**MEMO / 2022-52 / 12.12.2022**

Allocation de fin d'année - secteurs régionalisés BXL

**MEMO / 2022-53 / 19.12.2022**

Prime de fin d'année 2022 - secteur public

**MEMO / 2022-54 / 20.12.2022**

Indexation au 1<sup>er</sup> janvier 2023 - secteur public

**MEMO / 2022-55 / 22.12.2022**

Accord national médico-mut 2023

**MEMO / 2022-56 / 23.12.2022**

Budget soins de santé 2023

## ☰ Les notes Covid

**20.01.2022 Note Covid-19:** Accomplissement d'actes médicaux par des personnes qui ne sont pas légalement qualifiées pour exercer l'art de guérir

**20.01.2022 Note Covid-19:** Nouvelles règles de testing, de quarantaine et d'isolement